

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

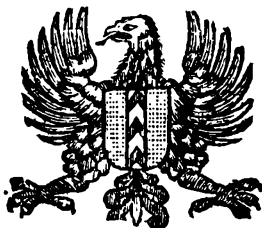
OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

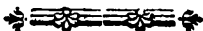
DEDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE 1774.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.







NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

S E P T E M B R E 1774.

P R E M I E R E P A R T I E.
ANNALES LITTÉRAIRES
D E L A S U I S S E.

I. *Relation des voyages autour du monde, &c.*
4 vol. in-8°. Neuchatel, 1774. *Suite.*

IL nous reste à analyser le quatrieme journal contenu dans cet important recueil. C'est celui de M. Cook, commandant le vaisseau du roi l'Endéavour. Ce morceau est plus étendu que les précédens, parce qu'il renferme les observations de MM. Banks & Solander, qui s'étaient embarqués sur l'Endéavour pour faire des découvertes d'histoire naturelle dans les mers du Sud.

M. Banks, écuyer, propriétaire d'un bien considérable dans le comté de Lincoln, avait reçu l'éducation d'un homme riche, que

nos mœurs & sa fortune semblaient destiner à jouir des plaisirs de la vie , plutôt qu'à en partager les travaux. Cependant , entraîné par le desir d'acquérir une connoissance de la nature plus sûre que celles qu'on puise dans les livres , il résolut de renoncer à tous les plaisirs du bel âge , & de se livrer à des fatigues & à des dangers auxquels on ne s'expose guere que pour satisfaire les desirs insatiables de l'ambition & de l'envie. En sortant de l'université d'Oxford , en 1763 , il traversa la mer Atlantique , & visita les côtes de Terre-Neuve & de Labrador. Les dangers & les désagrémens des longs voyages sont encore plus pénibles dans la réalité qu'on ne s'y attend. Cependant M. Banks revint de sa première expédition sans être découragé ; & lorsqu'il vit qu'on équipait l'Endéavour pour un voyage dans les mers du Sud , il résolut de s'embarquer sur ce vaisseau. Il engagea le docteur Solander , Suédois , disciple du célèbre Linné , à l'accompagner dans ce voyage. Il prit avec lui deux peintres , l'un pour dessiner les paysages & les figures , l'autre pour peindre les objets d'histoire naturelle. Son journal , fondé avec celui de M. Cook , est rempli de choses importantes , que nous allons présenter à nos lecteurs , en nous attachant à ce qui nous paraîtra le plus curieux.

Le départ de l'Endéavour est du 26 août 1768. L'isle de Madere, vue de la mer, présente un très-bel aspect. On croit que cette isle est sortie anciennement du sein de la mer par l'explosion d'un volcan. Toutes les pierres, jusques dans leurs plus petits fragmens, paraissent avoir été brûlées, & l'espece de sable qui couvre le sol n'est lui-même qu'une cendre. Le seul objet de commerce de cette isle est le vin. On le fait d'une manière bien simple. Le raisin est jeté dans des vaisseaux de bois de forme carrée, dont la grandeur est proportionnée à l'étendue du vignoble auquel ils appartiennent. Les valets nuds entrent dans la cuve, & avec leurs pieds & leurs coudes, pressent le raisin le plus fortement qu'ils peuvent. Les grappes ainsi foulées, sont ensuite placées en un tas sous une piece de bois carrée, qu'on presse avec un levier engagé par un bont, à l'extrémité duquel on suspend une pierre. Les habitans ont fait si peu de progrès dans les arts, que ce n'est que très-récemment qu'ils sont parvenus à donner à un vignoble la même espece de fruit en greffant leurs vignes.

Dans la traversée de Ténériffe à Bonavista, on rencontra un grand nombre de poissons volans, qui de la chambre du vaisseau paraissaient d'une beauté surprenante.

Leurs côtés avaient la couleur & le brillant de l'argent bruni ; mais ils perdaient à être vus de-dessus le pont , parce qu'ils ont le dos d'une couleur obscure. On prit un poisson que les marins appellent *vaisseau-de-guerre-portugais*. Il a la forme d'une petite vessie très - ressemblante à celle des poissons , d'environ 7 pouces de long , & du fond de laquelle sort un certain nombre de filets rouges & bleus , dont quelques - uns ont jusqu'à trois & quatre pieds de long , & qui piquent comme l'ortie , mais plus fortement. Au sommet de la vessie , est une membrane dont l'animal se sert comme d'une voile , en la tournant à son gré pour recevoir le vent. Cette membrane est veinée de différentes couleurs très - agréables.

Les navigateurs ont souvent parlé d'un phénomène lumineux de la mer , qu'on a expliqué de différentes manieres. Nos voyageurs l'ayant apperçu , jeterent un filet , & prirent une espee de *medusa* , qui était de la couleur d'un métal chauffé fortement , & qui rendait une lumiere blanche ; on trouva aussi dans le filet , des crabes très - petits , de trois espees , qui donnerent tous de la lumiere , comme les vers luisans , quoique moins gros de neuf dixiemes. Ces animaux étaient jusqu'alors absolument inconnus aux naturalistes.

Il est défendu aux habitans de Rio-Janeiro d'aller dans la campagne à peu de milles de la ville, dans les lieux où l'on trouve de l'or & des diamans. Ces richesses sont en si grande abondance, que, sans cette précaution, le gouvernement ne pourrait pas s'en assurer la propriété : il y a des mines si remplies de pierres précieuses, qu'on ne permet pas d'en tirer au-delà d'une certaine quantité par an. On envoie pour cela des ouvriers, qui y restent un mois, plus ou moins ; ils reviennent, après en avoir ramassé la quantité fixée par le gouvernement ; & quiconque, avant l'année suivante, est trouvé dans ces précieux districts, sous quelque prétexte que ce soit, est mis à mort sur-le-champ. Les pierres qu'on y trouve, sont des diamans, des topases de plusieurs especes, & des améthystes. On les vend, au nom du roi, aussi cher qu'en Europe. L'établissement militaire y est composé de 12 régimens de troupes régulières, dont six sont portugais & six créoles, & de 12 autres régimens de milice provinciale. Si quelque habitant manquait d'ôter son chapeau lorsqu'il rencontre un officier, il serait assommé sur-le-champ. On a si mauvaise opinion des femmes de Rio-Janeiro, qu'on ne croit pas qu'il y en ait une seule d'honnête. A la nuit tombante, elles paraissent aux

8 JOURNAL HELVETIQUE.

fenêtres , avec d'autres femmes ; & pour distinguer les hommes qu'elles aiment , elles leurs jettent des bouquets lorsqu'ils passent. Au reste , il y a des femmes dans les grandes villes d'Europe , qui sont bien pis ; s'ensuit-il qu'il n'y ait pas une honnête femme ?

Après avoir passé les détroits de Magellan , de le Maire , du cap Horn , l'Endéavour arrive à Otahiti , dont nous avons déjà parlé , où , après avoir trafiqué avec les naturels du pays , MM. Banks & Solander choisirent un lieu commode pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil ; on y construisit une espèce de fort , on fit plusieurs excursions dans cette isle. Les Otahitiens , de toutes les classes , hommes & femmes , disent nos observateurs , sont les plus déterminés voleurs de la terre : le jour même de notre arrivée , lorsqu'ils vinrent nous voir à bord , les chefs prenaient dans la chambre ce qu'ils pouvaient attraper , & les gens de leur suite n'étaient pas moins habiles à voler dans les autres parties du vaisseau. Ils s'emparaient de tout ce qu'il leur était facile de cacher , jusqu'à ce qu'ils allaient à terre ; il n'y eut que deux de leurs chefs qui ne furent pas trouvés coupables de vol. Le maître du vaisseau , qui avait été de l'expédition du Dauphin , & avait séjourné dans la même isle , trouva

un jour dans la tente de M. Banks, Obéréa, qui dans le tems qu'il l'avait vue, jouait parmi les habitans le rôle le plus considérable. On lui proposa d'aller au vaisseau ; elle s'y rendit avec deux hommes & plusieurs femmes, qui semblaient être de sa famille. On l'y reçut avec des marques de distinction ; on lui fit des présens, entr'autres d'une poupée, dont cette souveraine parut sur-tout très-contente. Après qu'elle eut passé quelque tems dans le vaisseau, on la reconduisit à terre, où elle offrit à M. Cook un cochon, & plusieurs sagots de plane, qu'elle fit porter au fort en une espece de procession. Un habitant de cette isle, nommé Tootahah, qui semblait alors revêtu de l'autorité souveraine, quoiqu'il ne fût pas roi, ne parut pas content des égards que M. Cook avait pour Obéréa. Il en devint si jaloux, lorsqu'elle lui montra sa poupée, que, pour l'appaiser, il fallut lui en donner une pareille, que, par un sentiment de jalousie enfantine, il préféra à une hache qu'on lui avait offerte.

Le lendemain, assez tard dans la matinée, M. Banks alla faire sa cour à Obéréa, sous le pavillon de sa pirogue, où elle dormait encore. Il crut pouvoir prendre la liberté d'y entrer ; mais avant tout, ayant regardé dans la chambre, il fut fort surpris de voir

dans son lit un beau jeune homme d'environ 25 ans. Il se retira tout confus ; mais on lui fit entendre que ces amours ne scandalisaient personne , & que chacun savait qu'Obéréa avait choisi ce jeune homme pour lui prodiguer ses faveurs. Obéréa était trop polie pour souffrir que M. Banks l'attendit long-tems dans son antichambre ; elle s'habilla elle-même , plus promptement qu'à l'ordinaire ; & pour lui donner des marques d'une faveur particulière , elle le revêtit d'un habillement d'étoffes fines , & l'accompagna ensuite dans les tentes des Anglais.

Un des chefs , qui , peu de jours auparavant , avait dîné avec M. Cook , accompagné de quelques-unes de ses femmes , alla seul à bord du vaisseau. " J'avais observé , dit le voyageur , que ses femmes lui donnaient à manger ; je ne doutais pas que dans l'occasion il ne voulût prendre lui-même la peine de porter les alimens à sa bouche ; je me trompais. Lorsque nous fûmes à table , je lui présentai quelques mets ; je vis qu'il n'y touchait pas , & je le pressai de manger ; mais il resta toujours immobile comme une statue , sans toucher à un seul morceau. Il serait sûrement parti sans dîner , si un de mes domestiques ne lui avait mis les alimens dans la bouche.,,

Les Otahitiens, ainsi que les enfans, sont toujours prêts à exprimer par des pleurs, tous les mouvemens de l'ame, & comme eux, ils paraissent les oublier, dès qu'ils les ont versés. Une Otahitienne alla un jour dans le fort, où M. Banks la reçut très-bien ; il vit des larmes couler de ses yeux ; il lui en demanda le sujet ; mais, au lieu de lui répondre, elle tira de dessous son vêtement une dent de goulu de mer, dont elle se frappa 4 à 5 fois la tête, d'où le sang ruissela bientôt. Elle parla très-haut pendant quelques minutes ; d'autres Indiens, pendant ce tems-là, parlaient & riaient entr'eux, & ne faisaient aucune attention à la douleur de cette femme, qui, dès que les plaies eurent cessé de saigner, leva les yeux, regarda les assistans avec un sourire, & rassembla quelques pieces d'étoffe, dont elle s'était servie pour étancher son sang ; elle en fit un paquet, qu'elle jeta dans la mer ; elle se plongea ensuite dans l'eau, se lava tout le corps, & revint dans les tentes de nos voyageurs, avec autant de gaieté que si rien ne lui était arrivé.

Voici la description d'un combat de lutte, spectacle qu'on donna à nos voyageurs. Nous fûmes conduits, disent-ils, dans une grande place où cour atténante à la maison de Tootahah, & qui était palissadée

de bambous d'environ trois pieds de haut. Le chef était assis dans la partie supérieure de l'ampithéâtre, & les principales personnes de sa suite rangées en demi-cercle à ses côtés : c'étaient les juges qui devaient applaudir au vainqueur. Dix à douze hommes, que nous comprimes être les combattans, & qui n'avaient d'autre vêtement qu'une ceinture d'étoffe, entrèrent dans l'arène ; ils en firent le tour lentement & les regards baissés, la main gauche sur la poitrine ; de la droite, qui était ouverte, ils frappaient souvent l'avant-bras de la première avec tant de roideur, que le coup produisait un son aigu : c'était un défi général que se faisaient les combattans les uns aux autres, ou qu'ils adressaient aux spectateurs. D'autres athlètes suivirent bientôt ceux-ci de la même manière. Ils se donnèrent ensuite des défis particuliers, & chacun d'eux choisit son adversaire : cette cérémonie consistait à joindre les deux bouts des doigts, & à les appuyer sur sa poitrine, remuant en même tems les coudes en haut & en bas avec beaucoup de promptitude ; si l'homme à qui le lutteur s'adressait, acceptait le cartel, il répétait les mêmes signes & ils se mettaient tous les deux sur-le-champ dans l'attitude de combattre. Une minute après, ils en venaient aux mains. Excepté dans le

premier moment, c'était une pure dispute de force. Chacun tâchait d'abord de saisir son adversaire par la cuisse; & s'il n'en venait pas à bout, par la main, les cheveux, la ceinture, ou autrement, ils s'accrochaient enfin, sans dextérité, ni bonne grace, jusqu'à ce que l'un des athlètes, profitant d'un moment avantageux, ou ayant plus de force, renversât l'autre. Lorsque le combat était fini, les vieillards applaudissaient au vainqueur par quelques mots que toute l'assemblée répétait en chœur sur une espece de chant, & la victoire était célébrée ordinairement par trois cris de joie. Le spectacle était alors suspendu pendant quelques minutes; ensuite un autre couple de lutteurs s'avancait dans l'arène, & combattait de la même manière. Après que le combat avait duré une minute, si l'un des deux n'était pas mis à terre, ils se séparaient d'un commun accord, ou par l'intervention de leurs amis; & dans ce cas, chacun étendait son bras, en frappant l'air, pour faire un nouveau défi au même rival, ou à un autre... Nous observâmes avec plaisir, que le vainqueur ne montrait jamais d'orgueil à l'égard de son adversaire, & que le vaincu ne murmurait point de la gloire de son rival.

Quelques femmes qui vinrent voir le fort, pratiquerent, avant d'y entrer, une céré-

monie bien singulière. A 15 pas on joncha le chemin de planes & d'autres plantes. On se rangea en haie pour les recevoir : un Otahitien passant & repassant six fois , en remit une branche chaque fois à M. Banks , en prononçant quelques paroles. Un autre homme apporta un grand paquet d'étoffes , qu'il étendit les unes après les autres sur la terre. Il en avait neuf ; il les posa l'une sur l'autre , & alors une des femmes , la plus distinguée d'entr'elles , monta sur ces tapis , & relevant ses vêtemens jusqu'à la ceinture , elle fit trois fois le tour à pas lents , avec beaucoup de sérieux & de sang froid , & un air d'innocence & de simplicité qu'il n'est pas possible d'imaginer. Elle laissa ensuite retomber les vêtemens , & alla se remettre à sa place. On étendit trois autres pieces sur les trois premières ; elle remonta alors , & fit la même cérémonie qu'on vient de décrire. Enfin , les trois dernières pieces furent étendues sur les six premières , & elle en fit le tour pour la troisième fois avec les mêmes circonstances. Les Otahitiens replierent les étoffes , & les offrirent à M. Banks , comme un présent de la part de la femme , qui s'avança alors avec son ami pour le saluer.

Un des principaux Otahitiens ayant assisté un jour de fête au service divin que les

Anglais firent célébrer dans leur fort, jugea à propos de montrer, dans l'après-midi, quelles étaient leurs cérémonies religieuses, qui étaient très-différentes. Un jeune homme de près de six pieds, & une jeune fille de 11 à 12 ans, sacrifièrent à Vénus devant plusieurs de nos gens & un grand nombre de naturels du pays, sans paraître attacher aucune idée d'indécence à cette action, & ne s'y livrant au contraire, à ce qu'il nous semblait, que pour se conformer aux usages du pays. Parmi les spectateurs, il y avait plusieurs femmes d'un rang fort distingué, & en particulier Obéréa, qui, à proprement parler, présidait à la cérémonie; car elle donnait à la fille des instructions sur la manière dont elle devait jouer son rôle: quoique la fille fût jeune, elle ne paraissait pas en avoir besoin. Nous ne racontons pas cet événement, continuent nos voyageurs, comme un pur objet de curiosité, mais parce qu'il peut servir dans l'examen d'une question qui a été long-tems discutée par les philosophes. La honte qui accompagne certaines actions que tout le monde regarde comme innocentes en elles-mêmes, est-elle imprimée dans le cœur de l'homme par la nature, ou provient-elle de l'habitude & de la coutume? Si la honte n'a d'autre origine que la coutume des nations, il ne fera peut-être

pas aisé de remonter à la source de cette coutume, quelque générale qu'elle soit. Si cette honte est une suite de l'instinct naturel, il ne sera pas moins difficile de découvrir comment elle est anéantie, ou sans force parmi ces peuples, chez qui on n'en trouve pas les moindres traces.

Les Orahitiens sont, de tous les Indiens, ceux qui nagent le mieux; ils en donnerent le spectacle à nos voyageurs: lorsque les flots se brisaient près des nageurs, ils plongeaient par-dessous, & reparaissaient de l'autre côté, avec une adresse & une facilité inconcevables. Ayant trouvé au milieu de la mer l'arrière d'une vieille pirogue, ils le saisirent, & le poussèrent devant eux en nageant jusqu'à une assez grande distance en mer; alors deux ou trois de ces Indiens se mirent dessus, & tournant le bout quarré contre la vague, ils furent chassés vers la côte avec une rapidité incroyable, & quelquefois même jusqu'à la greve; mais ordinairement la vague se brisait sur eux avant qu'ils fussent à moitié chemin, & alors ils plongeaient & se relevaient d'un autre côté, en tenant toujours le reste de la pirogue: ils semblaient prendre à ce jeu le plaisir le plus vif.

Le jour de l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil étant arrivé, Tarrao, roi de l'isle, se rendit à l'observatoire

toire avec la sœur nommée Nuna. Il apporta en présent , un chien , un cochon , & quelques fruits à pain , des noix de cocos , & autres choses pareilles. M. Banks, sensible à cette honnêteté, lui donna une hache, une chemise, & des verroteries. L'observation fut faite avec un égal succès au fort , & par les personnes qui avaient été envoyées à l'est de l'isle pour le même objet : depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher , il n'y eut pas un seul nuage au ciel, & l'on observa le passage de Vénus avec la plus grande facilité. Nos observateurs virent tous autour de la planete une atmosphere ou brouillard nébuleux , qui rendait moins distincts le tems des contacts , & sur-tout des contacts intérieurs : ce qui fit différer les observations les unes des autres plus qu'on ne devait l'attendre. Le premier contact extérieur , ou la premiere apparence de l'entrée de Vénus au-dessus du disque du soleil , fut à neuf heures 25 minutes 42 secondes ; le premier contact intérieur , ou l'immersion totale , à neuf heures 44 minutes 5 secondes ; le second contact intérieur , ou le commencement de l'émerision , à trois heures 14 minutes 8 secondes ; le second contact extérieur , ou l'émerision totale , à trois heures 32 minutes 10 secondes.

La description des funérailles parmi les

Otahitiens , n'est pas un objet des moins curieux de ce journal. Ce peuple n'enterre jamais les morts , contre la coutume de la plupart des nations. Au milieu d'une petite place quarrée , proprement palissadée de bambous, ils dressent sur deux poteaux le pavillon d'une pirogue ; ils y placent le corps en-dessous sur un chassis. Le corps d'une femme de considération dans l'isle , qui mourut , y fut déposé, couvert d'une belle étoffe ; on avait placé tout auprès du fruit à pain , du poisson , & d'autres provisions. Ces alimens sont des offrandes que les Otahitiens présentent à leurs dieux , comme un témoignage de respect & de reconnaissance , & un moyen de solliciter la présence la plus immédiate de la divinité. Vis-à-vis le quarré , il y avait un endroit où les parens de la défunte allaient payer le tribut de leur douleur ; & au-dessous du pavillon , on trouvait une quantité innombrable de petites pieces d'étoffe , sur lesquelles les pleureurs avaient versé leurs larmes & leur sang ; car dans les transports de leur chagrin , c'est un usage général parmi eux de se faire des blessures avec la dent d'un goulu de mer. A quelques pas de là , on avait dressé deux petites huttes. Quelques parens du défunt demeurent habituellement dans l'une , & l'autre sert d'habitation au principal personnage du deuil ,

qui est toujours un homme revêtu d'un habillement singulier, & qui fait les cérémonies suivantes. M. Banks en était si curieux, qu'il se détermina à s'y charger d'un emploi, lorsqu'il fut qu'il ne pouvait pas y assister sans cela. Il alla le soir dans l'endroit où était déposé le corps, & il fut reçu par la fille de la défunte, quelques autres personnes, & un jeune homme d'environ 14 ans. On dépouilla M. Banks de ses vêtemens à l'européenne; on noua autour de ses reins une petite piece d'étoffe, & on lui barbouilla tout le corps jusqu'aux épaules, avec du charbon & de l'eau, de maniere qu'il ressemblait à un negre. On fit la même opération à plusieurs personnes, & entr'autres, à quelques femmes qu'on mit dans le même état de nudité que M. Banks. Le jeune homme fut noirci par-tout, & ensuite le convoi se mit en marche; le chef proféra près de la défunte quelques mots qu'on jugea être une priere. Les Otahiriens ont coutume de s'enfuir avec la plus grande précipitation à l'arrivée du convoi, & aucun ne parut plus pendant le reste de la procession, qui dura plus d'une demi-heure. Enfin, on renvoya tous les gens du convoi se laver dans la riviere, & reprendre leurs habits ordinaires.

Pour dissiper les idées sombres de cette lugubre cérémonie, on parle dans ce journal,

de musiciens ambulans , espece de bardes , qui avaient deux flûtes & trois tambours. Ceux qui battaient la caisse , accompagnaient la musique de leurs voix ; ils improvisaient , & allaient dans les maisons. Les maîtres leur donnaient en récompense les choses dont ils pouvaient se passer , & dont ces bardes avaient besoin.

Dans l'isle d'Uhétéa , nos voyageurs eurent le spectacle d'une danse exécutée par un homme qui mit sur sa tête une espece de panier cylindrique d'osier , d'environ quatre pieds de long , & de huit pouces de diamètre , garni de plusieurs plumes placées perpendiculairement , & dont les sommets étaient courbés en avant. Il y avait tout autour une garniture de dents de goulus , & de queues d'oiseaux du tropique. Dès que l'Indien fut paré de cet ornement , il commença à danser en se remuant lentement , & tournant la tête à plusieurs reprises , de maniere que le haut de son bonnet d'osier décrivait un cercle : quelquefois en pirouettant , il s'approchait brusquement du visage des spectateurs ; ce qui les faisait tressaillir & reculer. Ils poussaient de grands éclats de rire , sur-tout lorsque le danseur feignait de vouloir donner un coup de panier à un des étrangers. Ils rencontrèrent dans une promenade une troupe de danseurs & dan-

seuses avec trois tambours. Quelques-uns des principaux personnages de cette isle étaient de ce nombre ; ils couraient de place en place ; mais ils ne recevaient point de salaire des spectateurs , comme les danseurs ambulans d'Otahiti. Les femmes de cette troupe se mirent à remuer leurs hanches , en donnant à leur habillement un mouvement très - vif. Elles continuerent les mêmes mouvemens pendant toute la danse , quoique le corps prit différentes attitudes. Elles se tenaient tantôt debout , ou assises , & s'appuyaient quelquefois sur leurs genoux ou leurs coudes ; elles remuaient en même tems les doigts avec une promptitude qu'il est presque impossible d'imaginer. " Il faut pourtant convenir , dit le voyageur , que l'habileté des danseuses , & le plaisir que goûterent les spectateurs , provenaient en grande partie de la lubricité de leurs postures & de leurs gestes , qui surpassaient tout ce que nous pouvons dire. Entre les danses des femmes , les hommes exécutaient une espece de farce dramatique , où il y avait du dialogue & des danses ; mais nous ne connaissions pas assez leur langue pour entendre quel en était le sujet. »

Dans un autre canton de cette isle , " les femmes se peignaient le visage avec de l'ocre rouge , & de l'huile , qui étant ordinaire-

ment sur leurs joues, & leur front dans un état d'humidité, se communique aisément à ceux qui jugent à propos de les embrasser : les nez de plusieurs de nos gens, ajoute-t-on, démontraient, d'une manière évidente, qu'elles n'avaient point d'aversion pour cette familiarité. Elles sont aussi coquettes que nos dames d'Europe les plus à la mode, & les jeunes filles aussi folâtres que des poulains qu'on n'a pas encore dressés. Elles portaient toutes un jupon, au-dessus duquel il y avait une ceinture faite de tiges d'herbes bien parfumées, à laquelle était attachée une petite touffe de feuilles de quelque plante odoriférante, qui servait de retranchement à leur modestie. »

Après avoir donné la description d'un village indien fortifié, bâti sur un rocher troué, espèce de promontoire qui s'avance dans la mer, le voyageur ajoute : " Nous témoignâmes aux habitans le desir que nous avions de voir leurs exercices d'attaque & de défense. Une jeune Indienne monta sur une des plateformes de bataille ; un autre descendit dans le fossé ; les deux combattans entonnèrent leur chanson de guerre, & dansèrent avec les mêmes gestes effrayans que nous leur avons vu employer dans des circonstances plus sérieuses, afin de montrer leur imagination à ce degré de fureur artificielle

qui , chez toutes les nations sauvages , est le prélude nécessaire du combat... Nous vîmes plusieurs autres ouvrages de même espèce sur de petites isles , des rochers , des sommets de collines en différentes parties de la côte , outre quelques autres bourgs fortifiés , qui semblaient être plus considérables que celui - ci. Les hostilités continuelles , dans lesquelles doivent vivre nécessairement ces pauvres sauvages , qui ont fait un fort de chaque village , expliqueront pourquoi ils ont si peu de terres cultivées ; & comme les malheurs s'engendrent les uns les autres , on en conclura peut - être qu'ils sont d'ailleurs perpétuellement en guerre , parce qu'ils n'ont qu'une petite quantité de terrain mis en culture. Il est très-surprenant , continue - t - il , que l'industrie & le soin qu'ils ont employés à bâtir , presque sans instrumens , des places si propres à la défense , ne leur aient pas fait inventer , par la même raison , une seule arme de trait , à l'exception de la lance , qu'ils jettent avec la main. „

Pendant le séjour que nos voyageurs firent dans les isles qui avoisinent le canal de *la Reine Charlotte* , ils virent flotter sur l'eau le corps d'une femme morte de mort naturelle. C'était une parente des sauvages qui habitent la cap Turnagain. Ils lui avaient

attaché une pierre , suivant leur coutume , & l'avaient jetée dans la mer ; mais la pierre s'était , sans doute , détachée. " Lorsque nous allâmes à terre , ces Indiens étaient occupés , dit notre voyageur , à apprêter leurs alimens , & ils faisaient cuire alors un chien dans leur four. Il y avait près de là plusieurs paniers de provisions ; en jetant , par hasard , les yeux sur un de ses paniers , nous aperçûmes deux os humains entièrement rongés. Ce spectacle nous frappa d'horreur , quoiqu'il ne fit que confirmer ce que nous avions oui dire plusieurs fois depuis notre arrivée sur la côte. „ Ces Indiens convinrent qu'ils en avaient mangé la chair ; mais sur la question qui leur fut faite pourquoi ils n'avaient pas mangé le corps de la femme qu'on avait vu flotter sur l'eau , ils répondirent qu'ils ne mangeaient que les corps des ennemis tués en bataille , & non les personnes mortes de maladie. Comme nos voyageurs feignaient de ne pas croire que ce fussent des os d'hommes , un des Indiens saisit son avant-bras avec une sorte de voracité , & le mordit. Parmi les personnes de cette famille , on vit une femme dont les bras , les jambes & les cuisses avaient été déchirés en plusieurs endroits d'une manière effrayante. Elle s'était fait elle-même ces blessures , comme un témoignage de la douleur que

lui causait la mort de son mari, tué & mangé depuis peu par d'autres habitans qui étaient venus les attaquer. Ils ne mangeaient de la tête que la cervelle. " Les Indiens, ajoute plus bas M. Cook, nous apportèrent plusieurs os humains, dont ils avaient mangé la chair, & qu'ils offrirent de nous vendre; car ces os étaient devenus un article de commerce, par la curiosité de ceux d'entre nous qui en avaient acheté, comme des preuves de l'abominable usage que plusieurs personnes ont refusé de croire, malgré le rapport des voyageurs. Nous remarquâmes avec surprise, dans une partie de ce village, une croix exactement semblable à celle d'un crucifix; elle était ornée de plumes; & quand nous demandâmes pourquoi elle avait été dressée, on nous dit que c'était un monument élevé à un homme qui était mort; mais lorsque nous demandâmes ce qu'était devenu le cadavre de cet Indien, en mémoire duquel on avait érigé cette croix, ils ne voulurent pas nous répondre. Dans une autre isle, on vit une vingtaine d'Indiens, hommes, femmes & enfans. Cinq ou six femmes assises ensemble à terre, se mirent à se faire des blessures effrayantes sur les jambes, les bras & le visage, avec des coquilles & des morceaux pointus de talc ou de jaspe; sans doute, leurs maris venaient d'être tués par

leurs ennemis ; mais pendant qu'elles exécutaient cette horrible cérémonie , les hommes , sans y faire la moindre attention & sans être touchés de leur état en aucune manière , travaillaient à réparer leurs huttes.

Nous ne finissons pas , si nous voulions rapporter tout ce que ce voyage contient de curieux & d'intéressant , sur-tout dans la navigation autour de la Nouvelle-Zélande ; cependant , nous n'en sommes encore qu'au troisième volume , que nous allons achever de parcourir dans cet extrait.

En quittant la Nouvelle - Zélande , notre voyageur en donne une description générale , ainsi que de sa situation , du climat & de ses productions. Cette isle fut découverte pour la première fois , par Abel Jansen Tasman , navigateur Hollandais ; mais ayant été attaqué par les naturels du pays , il n'y débarqua jamais. Toute cette contrée étant restée entièrement inconnue jusqu'au voyage de l'Endéavour , plusieurs auteurs ont cru qu'elle faisait partie du continent méridional. Cependant on sait à présent qu'elle est composée de grandes isles , séparées l'une de l'autre par un détroit ou passage qui a environ quatre ou cinq lieues de largeur. Excepté les chiens & les rats , il n'y a point de quadrupèdes dans ce pays. Les chiens vivent avec les hommes , qui les nourrissent

uniquement pour les manger. " Il se peut, à la vérité, dit M. Cook, qu'il y ait des quadrupèdes que nous n'avons pas découverts ; mais cela n'est pas probable. En effet, l'objet principal de la vanité des naturels du pays, par rapport à leur habillement, est de se revêtir des peaux & de la fourrure des animaux qu'ils ont. Or, nous ne leur avons jamais vu porter la peau d'aucun animal que celle des chiens & des oiseaux. Il y a des veaux marins sur la côte, & nous avons découvert une fois un lion de mer ; mais nous croyons qu'on en prend bien rarement ; car, quoique nous ayons vu quelques naturels porter sur leur poitrine & estimer beaucoup les dents de ces poissons, travaillées en forme d'aiguilles de tète, nous n'en avons remarqué aucun qui fût revêtu de leurs peaux. "

Après avoir parlé des insectes qui sont en petit nombre, des oiseaux, & de la grande quantité d'animaux que la mer fournit dans ces cantons, M. Cook passe aux productions végétales. Il s'y trouve des forêts d'une grande étendue, remplies de bois de charpente les plus droits, les plus beaux & les plus gros qu'on puisse voir ; mais ils sont si durs & si pesans, qu'ils ne peuvent point servir à la mâture. La plus grande partie du pays est couverte de verdure. MM. Banks & Solander découvrirent quantité d'espèces

nouvelles de plantes. On y trouve peu de végétaux comestibles : la racine de fougere, qui est de ce nombre, y croît sans culture. On y cultive des citrouilles, avec le fruit desquelles les naturels font des vases qui leur servent à différens usages. Ils ont le mûrier à papier chinois, le même que celui dont les insulaires de la mer du Sud fabriquent leurs étoffes ; mais il est si rare que, quoique les habitans de la Nouvelle-Zélande en fassent également une étoffe, ils n'en ont que ce qu'il leur en faut pour la porter comme un ornement dans les trous qu'ils font à leurs oreilles. On y trouve aussi une plante dont les habitans se servent en place de chanvre & de lin, & qui surpasse toutes celles qu'on emploie aux mêmes usages dans les autres pays ; leur habillement ordinaire est composé de feuilles de ces plantes, sans beaucoup de préparations. Ils en fabriquent leurs cordons, leurs lignes & leurs cordages, qui sont beaucoup plus forts que tous ceux qu'on fait avec du chanvre ; & auxquels ils ne peuvent jamais être comparés. Ils tirent de la même plante, préparée d'une autre manière, de longues fibres, minces, luisantes comme la soie, & aussi blanches que la neige. Ils manufacturent leurs plus belles étoffes avec ces fibres, qui sont aussi d'une force surprenante. Leurs filets, dont quel-

ques - uns sont d'une grandeur énorme, sont formés de ces feuilles; tout le travail consiste à les couper en bandes de la largeur convenable. Une plante qu'on peut si avantageusement employer à tant d'usages utiles, serait une acquisition importante. Elle paraît très - vivace, & n'avoir besoin d'aucun sol particulier. Le nombre des habitans de la Nouvelle - Zélande n'a aucune proportion avec l'étendue du pays. Ils sont, en général, d'une stature plus grande que celle des Européens. Ils ont les membres forts, charnus, & bien proportionnés; mais ils ne sont pas aussi gras que les oisifs & voluptueux insulaires des mers du Sud; ils sont extraordinairement alertes & vigoureux, & l'on aperçoit dans tout ce qu'ils font, une adresse & une dextérité de main peu communes. Leur teint, en général, est brun; il y en a peu qui l'aient plus foncé que celui d'un Espagnol qui a été exposé au soleil, & celui du plus grand nombre l'est beaucoup moins. On n'aperçoit point dans les femmes la délicatesse d'organes qui est propre à leur sexe; mais leur voix est d'une douceur remarquable, & c'est par - là qu'on les distingue principalement; car l'habillement des deux sexes est le même. Elles ont pourtant, comme les femmes des autres pays, plus de gaîté, d'enjouement & de vivacité dans la figure que

Les hommes ; elles font d'un caractère doux & affable.

Après avoir parlé des deux sexes , des productions du pays , des motifs des inimitiés & des guerres , notre voyageur fait la réflexion suivante. " Quel que soit le sentiment de certains spéculatifs & philosophes qui prétendent que c'est une chose très-indifférente que de manger ou d'enterrer le corps d'un ennemi , ainsi que de couvrir ou laisser nues la gorge & les cuisses d'une femme , & que c'est uniquement par préjugé & par habitude que la transgression de l'usage nous fait frissonner dans le premier cas , & rougir dans le second ; en mettant à part la discussion de ce point de controverse , on peut affirmer avec vérité que l'usage de la chair humaine est très - pernicieux dans ses conséquences , relativement à nous. Il tend manifestement à extirper un principe qui fait la principale sûreté de la vie humaine , & qui arrête plus souvent la main de l'assassin , que ne peut le faire le sentiment du devoir , ou la crainte de l'échaffaud. . . La mort doit perdre beaucoup de son horreur chez ceux qui sont accoutumés à manger des cadavres ; & l'homme que cette horreur naturelle ne retiendra point , n'aura pas une grande répugnance à devenir meurtrier. On a les plus fortes raisons de croire que des hommes

accoutumés à manger de la chair humaine pourraient dépecer un cadavre avec aussi peu de répugnance & de scrupule qu'en éprouve un cuisinier à découper un lapin mort ; qu'il ne leur en coûterait pas plus de commettre un assassinat qu'un vol , & que , par conséquent , ils priveraient un homme de la vie avec aussi peu de remords que de sa propriété. Ainsi , les hommes placés dans ces circonstances , deviendraient meurtriers pour des intérêts aussi légers que ceux qui les portent communément à voler. »

Les femmes de la Nouvelle-Zélande , quoique décentes & modestes , ne sont pas inaccessibleles ; mais elles se rendent & vendent leurs faveurs du consentement de leurs familles , qu'elles obtiennent ordinairement au moyen d'un présent convenable. “ Ces préliminaires établis , dit notre voyageur , il faut encore traiter la femme pendant une nuit avec beaucoup de *délicatesse* ; & l'amant qui s'avise de prendre avec elle des libertés contraires à cet égard , est bien sûr de ne pas réussir dans son projet. Un de nos officiers , ajoute - t - il , s'étant adressé , pour avoir une femme , à une des meilleures familles du pays , en reçut une réponse qui , traduite en notre langue , répond exactement à ces termes : *Toutes ces jeunes femmes se trouveraient fort honorées de vos déclara-*

JOURNAL HELVETIQUE.

nions ; mais vous devez d'abord faire un présent convenable , & venir ensuite coucher une nuit à terre avec nous ; car la lumière du jour ne doit point être témoin de ce qui se passera entre vous. Il faut lire dans l'auteur même , tout ce qui regarde l'habillement de ce peuple , ses habitations , ses meubles , ses alimens & sa cuisine ; à l'égard de sa boisson , c'est toujours de l'eau. Ils ne connaissent point l'usage des liqueurs enivrantes ; aussi jouissent-ils d'une très-bonne santé , & l'on trouve parmi eux quantité de vieillards aussi gais & aussi vifs que des jeunes gens.

Dans le chapitre suivant , il est question des pirogues & de la navigation , de l'agriculture , des armes , de la musique , du gouvernement , de la religion & du langage de ces insulaires. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde leur religion.

“ Nous n'avons pu savoir , c'est M. Cook qui parle , quels hommages ils rendent aux divinités qu'ils reconnaissent ; mais nous n'avons point vu des lieux destinés au culte public , comme les morais des insulaires de la mer du Sud. Cependant nous avons aperçu près d'une plantation , une petite place carrée , environnée de pierres , au milieu de laquelle on avait dressé de ces pieux pointus qui leur servent de beches , & auxquels était suspendu un panier rempli de

de racines de fougere. En questionnant les naturels du pays sur cet objet , ils nous dirent que c'était une offrande adressée à leurs dieux , par laquelle on espérait les rendre plus propices , & obtenir d'eux une récolte abondante. „

L'auteur observe qu'il a trouvé beaucoup de ressemblance entre les habitans de la Nouvelle - Zélande , & ceux des isles de la mer du Sud ; ce qui le détermine à croire qu'ils ont la même origine , & que leurs ancêtres communs étaient natifs de la même contrée. Chacun de ces peuples , ajoute-t-il , croit , par tradition , que ce pays s'appellait *Heamise* ; mais la conformité des langages paraît établir ce fait d'une manière incontestable. En admettant cette hypothèse , il restera toujours à savoir quel est ce pays : nous pensons unanimement que ces peuples ne viennent pas de l'Amérique , qui est située à l'est de ces contrées ; & à moins qu'il n'y ait au sud un continent d'une médiocre étendue , il s'ensuivra qu'ils viennent de l'ouest.

(Le quatrieme volume au Journal prochain.)



S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 D E E U R O P E.

- I. *L'agriculture , poëme , in-8°. Paris , de l'imprimerie royale , 1774 , avec figures.*

Hic labor , hinc laudem fortes sperate coloni.
 VIRG. Georg. lib. III.

L'AGRICULTURE , le plus ancien comme le plus nécessaire des arts , fut honorée par les Gaulois avant la conquête des Romains. Ils n'avaient ni commerce , ni manufactures ; il fallait donc que la terre fût cultivée avec soin , pour fournir aux besoins d'une population nombreuse. Plinè nous apprend que les Gaulois trouvaient les premiers l'art de labourer les terres. Lorsque le luxe eut amolli les habitans de l'Italie , les campagnes des Gaules servirent à remplir les greniers publics de Rome. Après que les barbares du nord eurent envahi l'empire , les arts , les sciences , & avec eux l'agriculture , languirent pendant long - tems. Le christianisme ramena l'homme à sa destination pri-

mitive ; mais il resta aux Francs un fond de barbarie , qui ne céda qu'avec peine à l'effort de plusieurs siècles. Les moines furent les seuls que entreprirent les grands défrichemens , qui ont amené successivement l'état présent des choses.

La France prit une nouvelle forme sous Charlemagne. Le bétail & la charrue ne suffisant pas à la nourriture , on revint à la culture des terres , on défricha des landes , on éclaircit les forêts. Mais on connaissait si peu l'histoire - naturelle , que lorsqu'on recueillait de mauvais grain , on accusait les démons d'avoir converti les bons grains en charbon. Le régime féodal fut encore un obstacle aux progrès de l'agriculture , découragée par l'incertitude des possessions , & la difficulté de l'exploitation. Le regne animal fournissait plus que le végétal à la subsistance de l'homme. On compte dix familles dans le dixième siècle , & vingt-six dans le onzième. Le peu de culture qui restait , était le partage des esclaves. La classe des cultivateurs s'augmenta peu-à-peu par les affranchissemens ; mais elle conserva la tache de son esclavage , & elle porta presque seule les charges de l'état. La liberté fut vendue à des titres onéreux , & ceux qui ne purent la payer demeurèrent dans la servitude. Tels sont encore aujourd'hui , à la

honte de l'humanité, les main-mortables en Bourgogne, en Franche-Comté, & dans quelques autres provinces.

A mesure que l'autorité royale s'étendait, les souverains furent en état de songer au bonheur de la classe la plus nombreuse & la plus utile de leurs sujets. CHARLES V vécut trop peu pour l'agriculture. Sous LOUIS XII, les guerres éloignées arrêterent les progrès du bien public. FRANÇOIS I protégea les arts, mais ne songea pas toujours à l'utile. Après la mort de HENRI II, l'esprit dévorant du fanatisme éloigna le goût d'une vie douce & tranquille. Cependant, au milieu des horreurs de la guerre civile, le chancelier de l'Hôpital voulut garantir la nation des disettes & de la famine, en obligeant les villes & les communautés à avoir des approvisionnemens, & des greniers d'abondance.

Sous le ministère de Sully, l'agriculture devint une science. Jean Liebaut, médecin de la faculté de Paris, publia une *Maison rustique*, qui fut traduite en diverses langues. Dans le même tems, un payfan de Saintonge, Bernard Palissy, donna deux ouvrages d'agriculture, qui pourraient servir de modele. Cet homme donnait à Paris *des leçons de sa science & profession*. Le *Théâtre d'agriculture*, dédié au roi en 1606, par

Olivier de Serres , est encore le plus complet qu'on ait sur cette matiere. Richelieu , qui pensait que *la disposition à l'obéissance nais-
sait de l'accablement des peuples* , était peu propre à soutenir l'ouvrage de Sully. Mais Colbert , sous LOUIS XIV , fit plusieurs ré-
glemens en faveur des laboureurs. Il accorda des privileges & des exemptions pour les défrichemens des terres , & le desséchement des marais. La loi qui défend de saisir les bestiaux & les instrumens du labourage , fut renouvelée. Il fut permis de mettre en valeur les terres abandonnées , sans être tenu de rembourser le propriétaire. Les calamités de l'année 1709 produisirent une belle ordonnance. Mais le préjugé défavorable au cultivateur , subsistait encore , on avait pitié d'un homme dont le principal mérite était de faire valoir ses terres.

Sous le regne de LOUIS XV , la chymie , la botanique , l'histoire-naturelle , poussées à un plus haut degré de perfection , ont servi à l'avancement de l'agriculture. Des écrits sans nombre préparent un corps complet de cette science , qui nous manque encore. On n'aurait pas dû oublier dans les éloges de ce monarque , ce qu'il a fait en faveur de l'agriculture. Un arrêt du conseil , qui défend de tuer aucune vache encore en état de porter des veaux ; un autre arrêt , pour

encourager les défrichemens, & des loix relatives à cet objet, les réglemens sur les haras, l'établissement des écoles vétérinaires, la formation & l'entretien des grands chemins, la charrue de Trianon, la protection accordée aux académies d'agriculture, les récompenses distribuées à ceux qui ont le mieux mérité en ce genre, tels que MM. du Hamel, de Turbilly, &c. les imprimeries royales ouvertes aux ouvrages qui portent un grand caractère d'utilité, tout cela doit honorer son regne; tout cela indique à son successeur une carrière dans laquelle il s'est empressé d'entrer dès qu'il est parvenu au trône.

Au milieu de ces progrès du premier des arts, il devait se trouver des gens qui, marchant sur les pas de Virgile, osant braver des difficultés, chanteraient les travaux du laboureur, & les douceurs de la vie champêtre. Un poète Français a heureusement transporté dans notre langue, les beautés du poète Mantouan. Le chantre des saisons a montré que l'on peut, sans blesser la délicatesse française, parler des objets & des travaux champêtres. Un critique, qui a prononcé sur d'autres sujets avec beaucoup de précipitation & d'assurance, vient de décider que notre langue est incapable de se prêter à ces détails. Les ouvrages que nous

venons de citer, & celui que nous annonçons, sont la meilleure réponse qu'on puisse lui faire.

Le plan du poëme de M. Rosset est tracé dans ces quatre premiers vers du premier chant :

Je chante les travaux réglés par les saisons ,
L'art qui force la terre à donner les moissons ,
Qui rend la vigne , l'arbre & les prés plus fertiles ,
Et qui nous asservit tant d'animaux utiles.

Le poëte rejette l'usage, trop fréquent peut-être dans notre poésie, des fausses divinités du paganisme.

Sourdes divinités , insensibles idoles ,
Mes chants n'empruntent rien de vos secours
frivoles ;

Astres , qui nous marquez les saisons & les ans ,
Le Dieu qui vous conduit nous donne leurs présens.
Les épis , sans Cérès , dans les sillons jaunissent ;
Les raisins , sans Bacchus , sous le pampre noir-
cissent.

De Pan & d'Apollon les fabuleux troupeaux
N'ont pas des immortels entendu les pipeaux.
L'olive ne doit point aux leçons de Minerve ,
Le soin qui la cultive & l'art qui la conserve :
Neptune est un vain nom , & le coursier ardent
Ne fut point enfanté d'un coup de son trident.

40 JOURNAL HELVETIQUE.

Où Dieu , principe & fin de toute la nature ,
Que ta main à mes pas trace une route sûre !
De ma tremblante voix daigne affermir les sons :
Toi seul peux nous instruire à parler de tes dons.

Après ces préliminaires , l'auteur entre en
matière. Son premier précepte est imité de
Virgile.

*... Et quid ferat regio & quid quæque recuset ,
Hic segetes , illic veniunt felicius uva.*

M. R. le rend ainsi :

Connaissez la vertu des terres différentes :
Chacune a son génie. Ici le bled mûrit ,
Et la vigne prospère où le froment périt.

Le cultivateur doit observer les saisons ,
les climats & les cieux ; le cours des célestes
flambeaux est son guide.

Le ciel devint un livre , où la terre étonnée ,
Lut en lettres de feu les travaux de l'année.

Le tableau trop rapide , trop légèrement
esquissé , de la famine qui désola l'Europe en
1709 , fera reprocher à M. R. d'avoir négligé
les détails qui caractérisent essentiellement
ce genre de poésie. Ce morceau sur les en-
grais , montre que le poète sait exprimer avec
décence les objets les moins gracieux par
eux-mêmes.

Des restes les plus vils se forme cet engrais
 Qui va porter la vie au fond de vos guérets.
 Des animaux divers la féconde litieré,
 Est des amendemens la plus riche matiere.
 Pour les multiplier , ajoutez aux premiers
 La dépouille des bois , la cendre des foyers.
 Si des fonds épuisés la nature altérée ,
 Par des engrais plus forts veut être réparée ,
 La marne qu'employaient nos antiques Gaulois ,
 La castine , la chaux , s'offrent à votre choix , &c.

L'unique épisode de ce premier chant n'a
 que 16 vers ; c'est celle de ce Romain dont
 parle Pline , qui , pour se justifier du soup-
 çon de sortilege , présente au magistrat

Ses taureaux , sa charrue , & ses hoyaux pesans.
 Il présente sa fille , aux travaux endurcie.
 Voilà , dit-il , Romains , mon art & ma magie :
 D'autres charmes encor m'ont prêté leur secours ;
 Je ne puis les montrer ; mes veilles , mes labours.
 Il parle , il est absous d'une voix unanime :
 On ne voit que sa gloire , où l'on cherchait son
 crime.

Les différentes pratiques enseignées par
 MM. Duhamel , Bertrand , Patulo , sur les
 prairies artificielles , font encore le sujet de

42 JOURNAL HELVETIQUE.

ce premier chant. On y voit aussi la description d'un orage , que nous allons rapporter.

Une vapeur paraît , s'étend & s'épaissit ;
Le jour pâlit , l'air siffle , & le ciel s'obscurcit.
Dans le sein d'un nuage assemblant les tempêtes ,
La main de l'Eternel les suspend sur nos têtes ;
Il vient , & devant lui s'avancent les éclairs ;
Son trône redoutable est au milieu des airs ;
Il abaisse les cieux , l'orage l'environne ;
Les vents sont à ses pieds ; la flamme le couronne ;
La foudre étincelante éclate dans ses mains.
Elle part , elle frappe , elle instruit les humains.
De ses traits enflammés voyez les tours brisées ,
Les rochers abattus , les forêts embrasées :
La terre est en silence , & la pâle frayeur
Des peuples consternés glace & flétrit le cœur.
De ses traits meurtriers la grêle impitoyable
Bat les tristes épis , les brise , les accable.
Tous les vents déchainés arrachent des sillons
Les bleds enveloppés dans leurs noirs tourbillons ;
Les torrens en fureur des montagnes descendent ;
Les fleuves débordés dans les plaines s'étendent ;
Les champs sont submergés , les épis ne sont plus.
Qu'avez-vous d'une année , un jour vous a perdus !

S E P T E M B R E 1774 , 49

**Comparez ce morceau avec celui-ci de
M. de S. Lambert.**

On voit à l'horizon de deux points opposés ,
Des nuages monter dans les airs embrasés.
On les voit s'épaissir , s'élever , & s'étendre.
D'un tonnerre éloigné le bruit s'est fait entendre,
Les flots en ont frémi , l'air en est ébranlé ,
Et le long du vallon le feuillage a tremblé.
Les monts ont prolongé le lugubre murmure
Dont le son lent & sourd attriste la nature ;
Il succede à ce bruit un calme plein d'horreur ,
Et la terre en silence attend dans la terreur.

.
La peur , l'airain sonnant , dans les temples sacrés,
Font entrer à grands flots les peuples égarés.

.
Hélas ! d'un ciel en feu les globules glacés
Ecrasent , en tombant , les épis renversés.
Le tonnerre , les vents déchirent les nuages ,
Les ruisseaux en torrent dévastent leurs rivages.
O récolte , ô moisson ! tout périt sans retour ;
L'ouvrage d'une année est détruit dans un jour , &c.

La vigne est le sujet du deuxieme chant.
L'auteur , magistrat à Montpellier , a particulièrement en vue les vignobles des pro-

44 JOURNAL HELVETIQUE.

vines méridionales de France. Il détermine heureusement le site propre à la vigne.

**J'aime le doux penchant d'une colline heureuse ,
Où la terre , à la fois légère & sulfureuse ,**

Alliée au gravier dans un terrain pierreux .

Du soleil le plus vif réunit tous les feux.

C'est là que les cailloux , par les labours froissés ,

Jettent d'utiles feux vers la foughe élancés.

Le troisieme chant traite des forêts & des vergers.

La Grece imagine qu'habitans des campagnes,

**Les dieux peuplaient les bois , les jardins , les
montagnes ;**

Qu'on y voyait Diane , & Priape & Sylvain ;

Que chaque arbre enfermaît une nymphe en son sein.

Elle allait , de Dodone admirant le miracle ,

De la forêt prophète interroger l'oracle.

Sur un chêne orgueilleux, des peuples adoré,

Les druides sanglans cueillaient le gui sacré ;

Les autels exposaient au culte du vulgaire

De la faveur des cieux ce gage imaginaire.

Respectables forêts , c'est à la vérité

D'annoncer vos présens & votre utilité.

De nos premiers aïeux vous fûtes les asyles,

SEPTEMBRE 1774 47

Vos antres leurs maisons , votre enceinte leurs
villes.

Quand les mortels errans , réunis par les loix ,
Bâtirent des cités , éleverent des toits ,
Les arbres sous leurs mains en lambris se change-
rent ,

Et pour couvrir leur faite, en ordre ils se rangerent.

Le cedre s'alluma : dans leur obscur séjour ,

Au milieu de la nuit il ramena le jour.

Des chênes embrasés la chaleur pénétrante

Adoucit des hivers la froidure piquante.

Le pin quitte les monts , il descend sur les eaux ;

Les mobiles forêts se courbent en vaisseaux ;

L'océan, qui du monde a séparé les plages ,

Lui-même est le lien qui rejoint ses rîvages.

L'homme est rapidement en tous lieux transporté,

L'univers se rapproche & n'est qu'une cité.

Les forêts sacrées des druides fournissent
M. R. un morceau très-poétique.

Au milieu de ses bois la Gaule presqu'inculte

N'osoit porter le fer sur l'objet de son culte :

Quand leurs champs resserrés ne les nourrisaient
pas ,

Ses peuples trop nombreux cherchaient d'autres
climats.

46 JOURNAL HELVÉTIQUE

On préférait des troncs à des hommes utiles :
Pour conserver les bois on dépeuplait les villes.

Enfin , la vérité vint changer ces maximes :
L'arbre ne fut qu'un arbre, & n'eut plus de victimes.

Sous l'habit des Bénédictins , des Bernardins , des Norberts ,

Un peuple industrieux défricha les déserts ;
Les chênes étonnés sous leurs efforts tomberent ;
Les champs qu'ils ombrageaient , de moissons se
dorerent , &c.

La taille des arbres à fruit , est peinte
d'une manière vraiment ingénieuse.

Ainsi dans vos jardins , rois & législateurs ,
A vos sujets grossiers vous donnez d'autres mœurs ;
Des familles entre eux vous réglez l'alliance :

L'arbre adopte un autre arbre, illustre sa naissance :

Il admire , ennobli par de nouveaux liens ,
Un feuillage & des fruits qui ne sont pas les siens.

Le pêcher par cet art à l'amandier s'allie ;

Où le coin jaunissait , une poire est cueillie.

Le saule a sur son tronc les branches du pommier ,
Et le frêne surpris se transforme en prunier , &c.

Le chant quatrième a les poésies pour objet.

S E P T E M B R E 1774 42

Après avoir parlé des prairies de la Hollande, conquises à force d'art sur la mer, M. R. trace la peinture d'un tapis émaillé de fleurs au printems.

Le printems rend aux prés l'éclat de leurs couleurs.

Pasteurs (*), que vos troupeaux en respectent les fleurs.

Craignez qu'à son ardeur leur faim abandonnée
Ne dévore en un jour les trésors d'une année.
Mais pour vous, approchez, & portez-y vos pas ;
Belles, pour qui ces fleurs ont d'innocens appas ;
Que leur brillant émail formé par la nature,
De vos simples attraits soit la simple parure ;
Que le feu des rubis, l'éclat des diamans,
Des ruines des cités fastueux ornemens,
Dans votre cœur seduit n'excitent point l'envie :
Nous quittons la nature, & vous l'avez suivie ;
La terre a fait pour vous ces tapis précieux,
Ces gâzons pour vos pas, ces couleurs pour vos yeux, &c.

Tableau de la fenaison.

Vers la fin du printems, & quand l'astre du jour

(*) *Bergers* eût été mieux en cet endroit, pour ne pas multiplier la son de la rime en *ov*.

48 JOURNAL HELVETIQUE.

De l'été qui s'approche annonce le retour ;
 Arméz-vous de la faux , ouvrez-vous un passage ;
 Abattez sous les coups l'herbe du pâturage :
 Agitée avec soin par un large trident ,
 Laissez-la se flétrir sous un soleil ardent ;
 Que d'un feu dangereux elle exhale le reste :
 Si vous ferrez trop tôt cette moisson funeste ,
 Sa chaleur se ranime , & de ses feux trompeurs ,
 La fureur se trahit par d'épaisses vapeurs ;
 Bientôt elle s'allume , & la flamme cruelle ,
 Sous vos toits embrasés , vous consume avec elle.

Les animaux sont l'objet du cinquième chant. M. R. décrit tous les animaux domestiques , chacun par les traits qui lui sont propres. On voit qu'il a eu sous les yeux Virgile , Delille & Buffon ; mais son imitation n'est ni plagiaire , ni servile. Portrait du cheval.

L'étalon que j'estime , est jeune & vigoureux :
 Il est superbe & doux , docile & valeureux :
 Son encolure est haute (*), & sa tête hardie ;
 Ses flancs sont larges , pleins , sa croupe est ar-
 rondie ;

(*) : *illi ardua cervix ,*
Argutumque caput , brevis alvus obesaque terga ,
Luxuriantque toris animosum pectus. . . Virg. Georg. l. II.

Il marche fièrement ; il court d'un pas léger ;
 Il insulte à la peur , il brave le danger.
 S'il entend la trompette ou les cris de la guerre ,
 Il s'agitte , il bondit , son pied frappe la terre ;
 Son fier hennissement appelle les drapeaux ;
 Dans ses yeux le feu brille , il sort de ses naseaux ;
 Son oreille se dresse , & ses crins se hérissent ;
 Sa bouche est écumante , & ses membres frémissent. (*)

Le carnage l'agite , & le péril l'irrite
 Environné de morts , sanglant , percé de coups
 Il semble s'oublier , & ne penser qu'à vous.
 Quand la force le quitte , encor plein de courage ,
 De l'horreur des combats il sort , & vous dégage ;
 Pour vous , il semble craindre un coup qu'il a
 bravé,
 Il expire content quand il vous a sauvé.

Le sixieme & dernier chant est destiné

(*) *Tum si qua sonum procul arma dedere ,
 Stare loco nequit , micat auribus , & tremit artus ,
 Collectumque premens voluit sub naribus ignem :
 Densa juba , & dextro jactata recumbit in armis.
 At duplex agitur per lumbos spina , curvatque
 Tellurem , & solido graviter sonat ungula cornu.*

VIRG. Georg. L. III.

à présenter le tableau des oiseaux domestiques. Nous n'en rapporterons que ce que l'auteur dit du coq.

Quinze épouses d'un coq doivent borner les vœux ;
 Dans ses états jaloux , on cabale , on conspire :
 L'ambition , l'amour , une Hélène , un empire
 Appellent au combat deux superbes rivaux.
 Leurs transports furieux , leurs efforts sont égaux ;
 Élevés sur leurs pieds , & s'excitant de l'aile ,
 Ils se heurtent : du choc l'un & l'autre chancelle.
 Le bec & l'éperon blesse & perce leur flanc ;
 Là la plume vole ; on voit couler le sang ;
 Enfin ; de son rival forçant la résistance ,
 Le vainqueur le terrasse , & sur son corps s'élance.
 De l'aile il s'applaudit : ses chants victorieux
 Célébrent son triomphe , & percent jusqu'aux
 cieux ;

Il appelle à grands cris les épouses conquises ,
 Et seul il regne en paix dans les deux cours soumises ;

L'autre , par son amour , par sa valeur trompé ,
 Abandonne en courroux son empire usurpé ;
 D'un rival odieux il fuit la tyrannie ,
 Et va cacher sa rage & son ignominie.

Ce poème nous a paru mériter l'extrait

assez étendu que nous venons d'en faire. On y voit l'ouvrage d'un homme qui a étudié la théorie de l'art qu'il enseigne. Un très-grand nombre de morceaux annoncent un génie poétique, qui peut donner à ce poème ce qu'on y desire, des épisodes qui fassent disparaître la sécheresse. Les notes qui l'enrichissent sont pleines d'érudition & de goût.

II. *Oraison funebre de très-grand, très-haut, très-puissant, & très-excellent prince LOUIS XV le Bien-aimé, roi de France & de Navarre, prononcée dans l'église de l'abbaye royale de S. Denis, le 27 juillet 1774, par messire Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, évêque de Senes. Paris, chez Desprez, in-4°.*

QUOIQUE cette piece d'éloquence ne soit pas dépourvue des beautés qui appartiennent à ce genre, ce n'est cependant pas à cause de cela que nous l'annonçons ici. On a beaucoup parlé du morceau qui a excité l'attention publique. C'est cet endroit uniquement que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, tel qu'il a été imprimé.

“Ne réveillons point le souvenir dangereux des troubles dont l'église de France paraît enfin délivrée pour jamais, mais dont

les derniers momens ont été si orageux. Jetons aussi le voile sur la rivalité qui avait soulevé la puissance civile contre la puissance sacrée. Vous savez, messieurs, avec quelle justice le roi avait discerné les limites de l'une & de l'autre puissance; vous savez quel était son zèle pour la doctrine & les droits de l'église. Si, par des raisons qu'il ne m'appartient pas d'approfondir, nous devons respecter le secret des rois, (*sacramentum regis abscondere bonum est*); si LOUIS a paru quelquefois ralentir sa protection; si la fermentation des esprits a redoublé; si une société fameuse par le crédit & la confiance dont elle avait joui si long-tems auprès des pontifes & des rois, & par les services qu'elle avait rendus à la religion & aux lettres; (car quelle considération pourrait empêcher les âmes sensibles de rendre ce témoignage à des hommes malheureux?) si cette société a été parmi nous la victime de ces fatales contestations, & si elle a été précipitée dans les flots, comme autrefois le prophète de Ninive, pour apaiser la tempête; si la paix du sanctuaire a été troublée; si des pasteurs vertueux ont éprouvé des disgrâces & des tribulations; prêtres, pontifes du Seigneur, vous le savez; oui, nous savons que le cœur de LOUIS n'a jamais cessé d'être pour la religion, pour l'église, & pour ses ministres.

Ebranlés par cette première secousse, les esprits tourneront bientôt vers d'autres objets leur inquiète activité, & l'état eut aussi ses agitations & ses orages. Les sages l'avaient prédit, d'après l'expérience de tous les tems, & la marche ordinaire des révolutions humaines. Je ne m'engagerai point ici, messieurs, dans des questions politiques, étrangères au saint ministère que je remplis. Le ciel ne nous a point établis juges entre les nations & les rois. Ce n'est point à nous à discuter les constitutions particulières des différens empires; nous savons seulement les loix générales, & les maximes saintes qui ont réglé & consacré l'autorité de toutes les puissances; nous savons que tout empire est sous un empire supérieur, sous l'empire de Dieu, qui venge les droits des peuples comme les droits des rois; & nous laissons dans la main du Tout-Puissant, la balance du pouvoir souverain & de la liberté publique.

LOUIS, qui semblait avoir oublié sa puissance pour ne gouverner que par la douceur; LOUIS s'est donc cru obligé de déployer dans cette conjoncture, toute la force de son autorité. Prenons garde d'appuyer sur des plaies trop récentes encore & trop sensibles. A Dieu ne plaise que le souvenir des atteintes portées à nos droits, à Dieu ne plaise qu'un lâche ressentiment profane jamais le

54 JOURNAL HELVETIQUE.

cœur des ministres de J. C. ! Eprouver des contractions de la part des hommes, c'est la destinée de l'église ; c'est sa gloire de les oublier. Anathème à celui qui se réjouirait de la ruine de son rival ! *Qui ruina letatur alterius, non erit impunitus.* Plaignons les préjugés & les erreurs de l'esprit humain ; plaignons des citoyens chers à la patrie par leurs anciens services, de s'être laissés entraîner par l'impression des circonstances, au-delà de leur premier but : mais ne plaignons pas moins le plus doux de nos rois, de la violence qu'il a faite à son cœur, pour terminer son regne par un éclat d'autorité qui répugnait si fort à sa modération. Formons des vœux pour voir revivre sous le nouveau regne, dans tous les ordres & parmi tous les grands de l'état, cette heureuse harmonie qui fait le bonheur des églises & des empires, des peuples & des rois. Français, prêtons aujourd'hui un serment solennel de concorde & de fidélité. Oui, nous jurons en ce moment, au nom de tous les ordres de l'état ; nous jurons sur le tombeau de LOUIS XV, à son auguste successeur, que tous les rivaux vont déposer leurs inimitiés au pied de son trône ; nous jurons qu'il n'y aura plus désormais qu'un seul vœu dans l'état, la gloire du roi, inséparable du bonheur du peuple. »

III. *Pragmatische geschichte der vornehmsten Mönchs-Orden, &c. Histoire pragmatique des principaux ordres monastiques; recueillie de leurs propres historiens, par un Français anonyme, & renfermée dans un extrait allemand, de façon à mettre dans tout son jour l'esprit & la constitution intérieure des instituts religieux; avec une préface de M. WALCH, conseiller du confis- toire. Leipzig, 1774, in-8°. Tome I.*

A DE très-légers changemens près, cette histoire n'est que la traduction de l'ouvrage imprimé en 1751, sous le titre d'*Histoire des ordres monastiques, &c.* Ce livre vraiment curieux, ne s'est pas répandu autant qu'il le mérite. Quoique ce ne soit qu'une compilation, on voit, en l'examinant attentivement, qu'elle n'a pu être faite que par un homme très-instruit. La règle fondamentale qu'il s'est proposé de suivre, est de puiser constamment dans les statuts des ordres, & de n'admettre sur leur sujet que les dépositions de témoins oculaires, & à portée de bien voir ce qu'ils rapportent. On ne sauroit pourtant dissimuler qu'il regne un ton satyrique dans la plupart de ses exposés; mais après tout, son sujet même l'y conduit; & rencontrant comme il fait à chaque

pas, les écarts du fanatisme & les extravagances de la superstition, il ne saurait en parler, sans exprimer tantôt la compassion, tantôt l'indignation que de pareils objets ne peuvent manquer d'exciter. On voit bien que ce n'est pas un moine qui parle, & qui soit d'humeur à adopter toutes les fables & les absurdités dont le P. Helyot a rempli son ouvrage. Mais ce n'est pas non plus un protestant, & moins encore un incrédule, aux yeux duquel les ordres religieux soient par eux-mêmes un objet de mépris & de dérision. C'est un catholique éclairé, qui ne confond point les inventions humaines avec les usages pieux, également fondés sur la raison & sur la religion. Le jugement que M. Walch, théologien protestant, porte à son tour de l'ouvrage de l'écrivain catholique, n'est pas moins propre à lui faire honneur; & ce caractère modéré, qui prévaut aujourd'hui sensiblement dans toutes les communions, est très-propre à mettre insensiblement fin aux controverses qui ne les ont que trop long-tems & trop violemment divisées. Il est certain que les moines ont été, dans les siècles précédens, une très-grande pierre d'achoppement. Celui-ci semble annoncer leur extinction successive & insensible; & quand le champ de l'église sera ainsi nettoyé, on pourra peut-être y bâtir un

édifice commun , où tous ceux qui portent le nom de chrétien pourront occuper des appartemens , séparés par de simples cloisons.

A ces réflexions qui naissent ici sous notre plume , nous en joindrons quelques-unes de M. Walch. Les ordres religieux peuvent avoir eu dans leur origine quelque raison & quelque utilité ; mais leur multiplication , poussée sur-tout au point où elle l'a été , est devenue la chose du monde la plus déraisonnable & la plus préjudiciable. Comment a-t-on pu se résoudre à séquestrer un si grand nombre d'individus de la société , tandis que dans tant de contrées la population n'est pas proportionnée aux besoins , & à ne les conserver sur la face de la terre que pour en dévorer la substance comme le pourraient faire des nuées de sauterelles ? Est-il conforme aux premières notions de l'équité que tant de bras s'usent à faire croître des moissons pour des ventres paresseux ? Mais , dira-t-on , ce sont les reclus qui attirent les bénédictions du ciel sur la terre , & qui , par leurs prières & leurs hymnes , servent bien mieux l'état que ne le font les laboureurs & les artisans. Ce n'est plus aujourd'hui qu'il est permis de s'exprimer ainsi. On demandera où Dieu a prescrit ces prières & ces hymnes , & l'on montrera qu'il

a recommandé sans cesse le travail & les devoirs du citoyen. D'ailleurs, quels sont ceux qui prient & qui psalmodient? Ont-ils ces vertus, cette piété, cette dévotion ardente, qui pourraient faire croire que Dieu les écoute & les exauce plutôt que d'autres? Ceux qui connaissent l'intérieur des cloîtres, savent ce qui en est; & des auteurs de tout ordre ont rendu compte des vrais travaux des moines, & des services effectifs qu'ils rendent à la société. C'est pour cela qu'on a tenté tant de fois de les réformer, & que, pour réussir à bannir la licence qui s'était introduite parmi eux, on s'est jeté dans l'extrémité opposée, dans ces austérités qui sous un autre point de vue sont également contraires à la nature de l'homme, au but de la société, & à l'esprit de la religion.

Ce qui a tant multiplié les ordres religieux, c'est d'abord l'amour de la nouveauté. Le monachisme une fois introduit, est devenu une affaire de mode; & l'on fait combien toutes les modes sont propres à exercer l'imagination & l'esprit inventif. Tant que la crédulité & la superstition ont duré, il ne s'agissait que de leur offrir un nouvel aliment; & de là toutes les règles, tous les instituts, toutes les fondations qui ont envahi les plus riantes & les plus riches contrées du monde chrétien. Les morts,

ou gens de main-morte, ont insensiblement englouti les vivans , & ce n'est que fort tard qu'on s'est avisé de mettre des bornes à leur avidité. Jusqu'alors un nouvel ordre était toujours sûr de trouver quelque protection. Il ne s'agissait que de prendre racine , & bientôt la faible plante devenait un arbre touffu , où une multitude d'oiseaux trouvaient un asyle commode. Après cela , le siege de Rome était bien-aïse d'augmenter le nombre des ordres , pour tenir dans la dépendance ceux qui par leur ancienneté & leur opulence auraient pu vouloir alléger le joug de leur obédience. La toute-puissance pontificale , semblable au maître de l'univers , n'avait qu'à dire : qu'un ordre soit , & il sortait du néant ; elle anéantissait aussi bien qu'elle créoit : témoins les templiers autrefois , & aujourd'hui les jésuites.

Il y a eu de tout tems une extrême jalousie entre les différens ordres , au moins entre les principaux. Malgré la clôture , il n'y a point d'hommes qui tiennent par plus d'endroits au monde , qui briguent plus les suffrages du public , qui soient plus industrieux à se frayer la route des honneurs , du crédit & des richesses. Pour cet effet , chaque ordre exalte ses prérogatives & les exagere. Les uns alleguent leur antiquité , d'autres s'appuient sur l'austérité de leurs

regles, & il semble qu'on ne puisse disputer ici la préférence aux chartreux. La plupart vantent les mérites de leurs fondateurs; ces mérites sont tantôt la sainteté, par laquelle ils sont arrivés à la canonisation : & il y a des *in-folio* sur ce sujet; tantôt le savoir, les travaux, les services rendus à l'église, & le détail de ces choses se trouve dans les volumes que ces ordres publient sous le nom de bibliothèques. Le style, & pour ainsi dire, le tout de ces différentes productions varie extrêmement. Un franciscain fait l'éloge de son patriarche, tout autrement qu'un dominicain ne fait celui du sien. Il serait impossible de démêler tous les artifices que les corps religieux ont employés pour s'établir & s'agrandir dans le monde, & pour écarter, à quelque prix que ce soit, les obstacles qui traversaient leurs vues. De là vient que la cour de Rome a été pendant long-tems le centre de la politique, & que les Italiens ont passé pour des maîtres consommés dans cet art.

L'état monachal a de tout tems favorisé l'ambition; il a conduit jusqu'aux plus hautes dignités, sans en excepter la tiare; mais comme tous les individus ne pouvaient suivre cette route, avec l'espérance du succès, c'est sur-tout aux chaires théologiques & philosophiques qu'ils ont aspiré;

& c'est même par cet endroit que les moines se sont donné un relief, & ont pu persuader qu'ils n'étaient pas inutiles à la société. Dès le tems de Charlemagne, on les tira de leur oisiveté pour les employer à cette destination. Les écoles qu'ils ouvrirent dans leurs cloîtres, n'étaient pas seulement pour leurs confreres; ils y recevaient tous ceux qui se consacraient au service de l'église, & aux professions dans les universités. Presque tous les ordres se chargerent, dans les commencemens, de cette fonction d'enseigner; mais insensiblement ils se relâcherent à cet égard; les plus riches, sur-tout, parmi lesquels les jésuites seuls ont fait une exception, ce travail ayant toujours fait une partie essentielle de leur objet. Il est vrai qu'on crut, dans les diverses réformations des ordres, devoir leur interdire les chaires doctorales, parce que cela les mettait dans des liaisons trop étroites & trop fréquentes avec le monde, dont les jésuites n'ont jamais seulement fait mine de vouloir se séquestrer. Aujourd'hui on a senti assez généralement le danger qu'il y a de placer l'éducation entre les mains des moines, & l'on a mis au nombre des maximes de la prudence de les bannir des écoles. Mais de tous les avantages que les ordres ont recherchés avec le plus d'ardeur & d'activité, aucun n'a égalé à leurs yeux l'amas des tré-

fors, la possession de toutes les richesses qu'ils ont pu s'approprier. Le vœu de pauvreté n'a été pour eux qu'un moyen plus efficace d'acquiescer & d'accumuler. Les mendiants eux-mêmes n'ont été ni les moins habiles, ni les moins heureux. C'est dans l'histoire qu'il faut chercher les faits & les époques de l'accroissement du temporel de ces hommes voués par état à la spiritualité. Cette spiritualité même était la base d'un négoce dont ils avaient soin de multiplier les branches. On connaît la nature de leurs denrées, & le prix qu'ils y mettaient. On a de la peine à croire aujourd'hui que l'aveuglement de créatures qui se disent raisonnables, ait pu être poussé si loin. Les excès commis dans le trafic des indulgences, dessillèrent enfin les yeux, & excitèrent les clameurs, auxquelles la réformation doit son origine. Ainsi les moines ont causé à l'église, dans le sein de laquelle ils jouissaient de tant de biens, les plus grands maux auxquels elle pouvait être exposée, en séparant de la communion romaine tant de royaumes & d'états, pour qui les dogmes, selon les apparences, n'auraient jamais été une occasion de schisme. Ils se sont aussi coupé la gorge à eux-mêmes par ces richesses qu'ils ont tant enviées; elles ont excité la cupidité des laïques, & la réformation n'a dû ses plus grands progrès

qu'à l'envie qu'ont eu les princes de séculariser tant de riches bénéfices que cette révolution a mis à leur bienfaisance. La crise existe de nouveau , & paraît acheminer le monachisme à son entière ruine.

IV. *Avis aux cultivateurs , relativement à l'essai sur la taille des arbres fruitiers , & particulièrement du pêcher , ouvrage orné de planches très-bien gravées. Par une société d'amateurs , 1773.*

LES éditeurs de cet ouvrage , que nous avons annoncé ci-devant , & qui a été très-accueilli des cultivateurs les plus distingués , desirant mettre tous les amateurs plus à portée de se le procurer , en ont baissé le prix , qui était de trois livres , à quarante sols.

Cette brochure , au moyen des planches qui y sont jointes , indiquera les moyens de former le plus bel espalier possible , en le rendant en même tems le plus fécond en beaux fruits : la méthode que l'on y propose , & dont on a fait des épreuves réitérées , a été généralement regardée comme la plus claire , la plus sûre , & la plus à portée de tout le monde.

Cet ouvrage continuera de se vendre chez Langlois , libraire , rue du Petit - Pont Saint-

64 JOURNAL HELVETIQUE.

Jacques, à Paris, au nouveau prix de quarante sols.

V. *An essay on the clergy, &c.* C'est-à-dire, *essai sur le clergé, sur ses études, ses amusemens, la diminution de son influence dans les affaires publiques, &c.* Par M. JEAN TEMPLE, bachelier en droit. A Londres, chez Dilly, 1774. L'auteur fait d'abord connaître rapidement les principaux avantages de la révélation, & l'utilité du clergé : il propose ensuite un plan d'études pour les jeunes ecclésiastiques, examine la manière dont ils doivent annoncer la parole évangélique, & remplir les autres fonctions de leur ministère. Tout ce que dit M. T. sur la diminution de l'influence du clergé dans les affaires publiques, & sur les amusemens des ecclésiastiques, mérite une attention particulière.

VI. Le Sr. Hinz, libraire à Mittau, a mis depuis peu en vente la traduction allemande de la *Morale d'Epicure, tirée de ses ouvrages*, par M. l'abbé BATTEUX. Ce livre intéressant a reçu dans les pays étrangers le même accueil qu'en France, & méritait à tous égards d'être traduit.



TROISIEME



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Suite des expériences faites sur le gyps par M. KIRCHBERGUER, membre de la société économique de Berne. (*)*

A LA fin de juin, j'ai vu chez M. le colonel Thormann, qui cultive de vastes possessions avec une activité soutenue, un exemple frappant de la force du gyps. Il avait fait gypser des pois, qui par-là ont acquis une vigueur surprenante. Je n'en ai jamais vu de semblables. M. Thormann a semé aussi du tuff sur de l'avoine, elle avait alors au moins trois fois la hauteur de celle qui l'environnait. C'était dans une terre très-forte.

Le gyps, cet engrais si efficace & si singulier, n'est heureusement rien moins que rare. Nous en avons plusieurs carrières dans notre canton : il y en a une à Faulensée, qui forme une suite de collines, & l'on peut avoir la mesure de gyps calciné & réduit en poudre, livrée aux environs de la capitale, à 6 sols de France. Il en faut douze mesures

(*) Journal de Physique, juillet 1774, page 25.

par arpent, ce qui fait 3 livres 12 sols même monnaie.

L'expérience m'a fait voir que douze mesures de gyps produisaient plus de fourrage en treffle semé, que douze chars de fumier, qui coûteraient au moins 72 livres, argent de France.

Comme je ne me suis pas aperçu que le gyps brut fasse un plus grand effet que celui qui a été calciné, je préfère le dernier, parce que les pierres brutes sont plus difficiles & plus coûteuses à pulvériser. Le gyps calciné se réduit facilement en poudre sur des battoirs semblables à ceux dont on se sert pour broyer le chanvre. L'eau donne le mouvement à cette machine, & les calcinateurs de gyps peuvent en pulvériser beaucoup à bon marché.

Voici présentement les conséquences principales que j'ai pu tirer immédiatement de mes expériences.

Le gyps, suivant mes observations, produit les plus riches récoltes sur une terre forte, deux fois mise en épautre, & par conséquent deux fois fumée, dans laquelle on sème au mois d'avril de la seconde année de la graine de treffle par-dessus le bled; d'abord après cette semaille de treffle on herse le champ, lorsque le terrain, sans être totalement desséché, est cependant plutôt

sec qu'humide. Ce labour avec la herse fait un très-grand bien aux bleds. On ne gypse ce champ que lorsque les bleds sont coupés, ou le printems d'après. Le faire avant ce tems, ce serait employer mal - à - propos son plus grand effet, pour remplir le champ d'herbes, & rendre le bled d'autant plus difficile à sécher.

Le gyps est singulièrement propre à ranimer les treffieres & luzernieres ruinées. Sur le treffle semé dans un gazon fraîchement rompu, il m'a épargné deux labours & douze chars de fumier par arpent. Cependant la méthode de semer le treffle dans le bled me paraît encore préférable, pourvu que le bled ne se trouve pas semé si épais, qu'il soit obligé de verser.

Le gyps fait son plus grand effet la première année; mais la seconde il offre encore des récoltes très-riches. On peut le semer au printems, pendant le courant de l'été & en automne.

J'en ai employé depuis douze jusqu'à quatorze mesures par arpent de cinq mille pas quarrés (le pas compté à trois pieds de Berne). On ne se trompe guere, si l'on sème autant de mesures de gyps, qu'on sème communément de mesures d'avoine.

Il paraît produire moins d'effet dans un terrain humide que dans un terrain sec, &

plus sur une terre forte que sur une terre légère ; excepté si l'on veut avoir du fourrage naturel : alors le terrain sec , léger & graveleux , peut fort bien servir. Semé au printemps, dans pareil dessein, il ne déploiera sa vertu qu'au second fourrage.

La plante connue jusqu'à présent , de laquelle il favorise le plus la végétation , est le trèfle rouge de Hollande , ensuite sur la luzerne & sur les pois ; on peut l'employer aussi avec succès sur les raves. J'ai découvert que la chaux faisait un plus grand effet sur les bleds.

Si l'on mêle le gyps avec l'urine de vache putréfiée , l'on augmente, sans doute, son effet ; mais cette opération en grand exige une manipulation longue & pénible. Il ne sera peut-être pas difficile de trouver un expédient qui l'abrege.

Seconde Partie. Il suffit , sans doute , d'avoir apprécié ces expériences , pour sentir combien il serait important de découvrir les véritables causes de cette singulière propriété du gyps. Si l'on savoit au juste comment le gyps produit son effet sur les plantes , on apprendrait jusqu'à quel point il est prudent d'en servir. On sauroit lui substituer d'autres matières qui contiennent les mêmes principes , & qui , sous des circonstances déterminées , pourraient avoir des

avantages sur le gyps, tant pour l'abondance que pour la proximité, ou même l'efficacité. Peut-être qu'on découvrirait un des grands mystères de la nature, celui de la végétation; c'est-à-dire, qu'on verrait clair dans l'objet le plus intéressant de la physique.

Il est aisé de s'appercevoir que quelqu'un qui voudrait répandre du jour sur cette matière, doit commencer par examiner les vrais principes qui constituent le gyps; car sans cela, il risquerait d'attribuer les forces que nous lui connaissons, à des parties qui n'y ont jamais existé.

M. le pasteur Mayer a fait quelques tentatives dans cette intention. Il pulvérisa du gyps non calciné, & versa de l'eau dessus, qu'il remua de tems en tems : deux ou trois jours après il décanta cette eau, & la laissa évaporer lentement sur un feu de braise, & il obtint par-là un résidu qu'il jugea être un sel alkali, parce qu'il fit effervescence avec les esprits acides.

Il fit une seconde expérience; il calcina du gyps dans un four. La fumée avait une odeur de vieux foulons brûlés; il en conclut que le gyps contenait beaucoup de parties huileuses, chassées dans cette expérience par le feu.

M. le pasteur Mayer a tant de mérite vis-à-vis de la société, qu'il peut se passer de

celui d'être analiste: Ce titre exige une réunion de circonstances qui se trouvent rarement chez une personne fort occupée d'autres objets. Cet excellent homme remplit si dignement les momens qui ne sont pas employés aux devoirs de sa charge, qu'il serait plus qu'injuste de prétendre de lui une décomposition exacte d'un corps qu'il nous a fait connaître d'une manière si utile.

Je ne me ferais pas même arrêté à ce passage, si ce n'était pour éviter les explications précipitées & dangereuses sur les causes fertilisantes du gyps. Dans la première expérience de M. Mayer, l'effervescence du résidu avec les esprits acides, ne prouve pas la présence d'un sel alkali, parce que d'autres corps ont cette même propriété: tels sont les cendres lessivées, les os brûlés, toutes les terres qui prennent les caractères de la chaux vive, lorsqu'on les expose à un degré de feu suffisant; tels que les craies, les marbres, les pierres coquillères calcinables, les yeux d'écrevisses, la magnésie blanche, les spaths & les albâtres calcinables, le tuff, les stalactites calcinables, &c. &c. Toutes ces substances ont une propriété commune avec les sels alkalis, elles font effervescence avec les esprits acides, & on les nomme calcaires. (*)

(*) Il s'en trouve parmi ces terres, dont les

La seconde expérience de M. Mayer , ne prouve point non plus la présence des parties

parties ont été divisées & chariées par les eaux , & ensuite déposées successivement les unes sur les autres , qui forment une espèce de cristallisation fort nette & même transparente. Le cultivateur , à qui ces objets ne sont pas familiers , curieux cependant de voir séparément les ressorts que la nature emploie , demandera peut-être comment il pourra distinguer les sels alkalis d'avec les terres calcaires ; puisque tous les deux font effervescence avec les esprits acides , & que quelques-unes des terres calcaires ont outre cela le caractère de cristallisation , qui les fait ressembler aux sels. Entre plusieurs différences essentielles , je ne m'arrête ici qu'à une seule. Elle répondra à la question , & jettera du jour sur le reste de ce mémoire.

Dans le cas de M. Mayer , pour savoir si un résidu qui fait effervescence avec les esprits acides , est un sel alkali ou une terre calcaire , il faut le combiner avec l'acide vitriolique ; c'est-à-dire , qu'on prend de l'huile de vitriol , on l'étend dans trente fois son poids d'eau , & l'on y jette peu-à-peu par petites portions le résidu qu'on veut examiner , & qui sera premièrement délayé dans de l'eau , jusqu'à ce que ce mélange ne fasse plus effervescence : alors on en met quelque peu dans un verre , & l'on y mêle trois ou quatre gouttes de syrop de violettes ; si la liqueur rougit , c'est une marque que l'acide domine ; si le syrop devient

huileuses ; car si , au lieu d'huiles , le gyps contenait un acide vitriolique , cet acide ,

verd , c'est l'alkali qui domine ; le point où le syrop ne change point de couleur , est appelle le point de saturation. Le point de saturation trouvé , on filtre toute la liqueur , & on la fait évaporer sur un feu lent , jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule sur la surface : alors on la fait refroidir peu à-peu. On obtiendra par - là des crystaux , que l'on peut examiner par une loupe. Si ces crystaux représentent des solides alongés , dont la surface est striée dans le sens de leur longueur , & que dans une once d'eau , à la chaleur du cinquantieme degré du thermometre de Farenheit , ou du dixieme au-dessus du zéro de M. Réaumur , l'on puisse , suivant les expériences du célèbre professeur de Strasbourg , M. Spielmann , en dissoudre cent soixante - huit grains ; ces crystaux seront un sel de glauber , & le residu qu'on voulait examiner était un sel alkali minéral. Si les crystaux représentent des petits polyedres , la plupart d'une forme cubique , dont les angles sont coupés , & qu'une once d'eau n'en dissolve que trente grains , ces crystaux seront un tartre vitriolé , & le residu était un sel alkali végétal.

Si les crystaux sont si fins que l'on ne puisse distinguer leur figure qu'à l'aide d'un microscope , qu'alors ils se présentent sous la forme de parallépipèdes réguliers , mêlés de triangles isosceles , & que dans une pinte d'eau l'on ne puisse dissoudre qu'environ trente - sept grains , c'est - à - dire ;

dégagé en partie par le feu , peut s'unir au phlogistique des charbons , ou à l'huile empyreumatique du bois enflammé , & composer un véritable soufre , & par - là faire impression sur l'odorat.

Comme les erreurs sur cette matiere peuvent conduire à des principes peut-être nuisibles dans la pratique , je tracerai ici en abrégé l'histoire des connaissances que l'on a acquises sur le gyps.

M. Pott est un des premiers qui ait soumis le gyps à des expériences régulières ; il en fit une infinité ; mais comme la plupart indiquait son rapport avec d'autres corps dans un feu violent , elles ne nous apprennent rien de déterminé sur les principes qui le composent. Il en a tiré par la distillation , du phlegme qui ne contenait aucune trace de sel alkali volatil. Cet homme célèbre a mis le gyps , dans sa lithogéognosie , au nombre des quatre especes principales de terre , & l'a distingué de la terre calcaire.

M. Macquer , dans un mémoire imprimé dans le recueil de l'académie des sciences de Paris pour l'année 1747 , essaya d'expli-

qu'il faille environ cinq cent parties d'eau pour dissoudre une partie de ce sel , ces crystaux seront un sel sélénite , & le résidu était une terre calcaire,

quer la nature du gyps. Il lui parut vraisemblable qu'il contenait des parties hétérogènes, que les unes étaient calcinables, & que les autres ne l'étaient pas. Il conjectura que les parties non calcinables, étaient la cause qui fait durcir le gyps calciné quand on y mêle de l'eau. Il vit aussi que la chaux, substance tendre & friable lorsqu'elle est seule, acquiert une dureté qui surpasse celle du gyps, quand elle est mêlée avec du sable & de l'eau : cette analogie acheva de le confirmer dans l'hypothèse que le gyps était un composé de terre calcaire & de sable. Quelque ingénieuse que fût cette supposition, il fallait la prouver par l'expérience. M. Macquer, pour imiter la nature, fit différens mélanges de pierres à chaux pulvérisées avec différentes doses de sable fin. Il calcina toutes ces combinaisons; mais après plusieurs expériences fort bien faites, M. Macquer avoua avec une franchise digne d'éloges, que lorsqu'il avait pris la quantité de sable qui était nécessaire pour satisfaire à tous les autres phénomènes du gyps, il n'a pu parvenir à former un corps qui eût la même dureté que le gyps. On apprit par-là, que les analogies pouvaient quelquefois séduire, & que le gyps n'était pas un corps si facile à connaître.

M. Macquer cependant ne se rebuta pas ;

il conjectura l'existence de l'acide vitriolique dans le gyps ; & il se fit à lui-même l'objection contre les deux terres hétérogènes , qu'on pouvait expliquer les phénomènes du gyps à moins de frais. Le feu qui sert à calciner le gyps , disait-il , est bien différent pour la violence & pour la durée de celui des fours à chaux : on pourrait donc penser que , quoique le gyps ne fût composé que d'une seule espèce de parties , il y en aurait toujours un grand nombre qui échapperait à l'action de ce feu trop faible pour les calciner toutes , & qui n'ayant fait que se dessécher , pourraient tenir lieu de sable. M. Macquer pensa répondre sans réplique à cette objection. Si ce système était vrai , disait-il , il ne faudrait que calciner le gyps plus long-tems & plus vivement , pour en faire de véritable chaux ; mais bien loin qu'on puisse le rendre plus semblable à la chaux par ce moyen , cette plus forte calcination lui fait perdre absolument tout ce qu'il avait de commun avec elle. Ainsi ce célèbre observateur revint encore aux parties calcinables & non calcinables. Exemple frappant , qui doit nous rendre circonspects dans l'interprétation de la nature.

Enfin , M. Margraff se mit sur les rangs ; & dans une dissertation qu'on trouve dans les mémoires de l'académie de Berlin , année

1750, il donna, à l'occasion de différentes pierres qui ont la propriété de devenir lumineuses, quelques expériences sur la pierre spéculaire, qui n'est qu'un gyps cristallisé en grandes lames minces & brillantes, appliquées les unes sur les autres, & dont il résulte des masses transparentes. M. Margraff, à qui on doit tant de connaissances exactes sur la nature des corps, savait très-bien que, si le gyps contenait un acide vitriolique, il était impossible de le dégager entièrement par le feu seul. Pour obtenir cet acide, & le retirer du gyps, en cas qu'il y fût, il se servit du principe des affinités; principe très-fécond, & qui fera toujours la clef des découvertes les plus intéressantes dans ce genre. Il était connu que l'acide vitriolique avait la plus grande affinité avec la matière inflammable ou le phlogistique; c'est-à-dire, que cet acide quitte tous les autres corps, pour se joindre à la matière inflammable, avec laquelle il compose du soufre, dès qu'on la lui présente d'une manière qu'il puisse s'y unir intimement, & pour ainsi dire, par tous les points. Il prit donc deux onces de pierre de Boulogne, qui ne diffère du gyps que par la quantité plus ou moins grande des parties terrestres qui composent leur mélange. Il la réduisit en poudre impalpable; il y mêla deux gros de

charbon de bois , pulvérisé finement ; il distilla ce mélange par un feu gradué qu'il rendit à la fin très-violent. L'expérience répondit à son attente ; toute cette classe gypseuse qui , par la distillation la plus violente , ne donnait seule qu'un phlegme insipide , rendit alors à M. Margraff un esprit de soufre volatil , & dans le bec de la retorte il s'était élevé un soufre effectif.

M. Lavoisier, dans une excellente analyse imprimée dans le cinquième volume des mémoires envoyés à l'académie des sciences de Paris par des savans étrangers , répéta l'expérience de M. Margraff , & trouva les mêmes résultats. Le résidu dans la cornue , présentement dégagé de son acide , formait une véritable terre calcaire ; ce que ni M. Pott , ni M. Macquer n'avaient pu obtenir auparavant avec le feu le plus violent : ainsi la réponse que M. Macquer croyait décisive , ne l'était pas. La raison pour laquelle du gyps on ne peut pas faire de la chaux , quelque violent que soit le feu , vient uniquement de ce que le feu seul n'est pas capable de dégager l'acide vitriolique qui empêche la calcination.

L'on ne pourra point objecter que M. Margraff avait travaillé dans l'expérience citée ci-dessus sur la pierre de Boulogne , & que cette pierre de Boulogne contient peut-être

dés principes différens du gyps. M. Lavoisier, pour mettre la nature du gyps hors de toute espece de doute, se servit d'une méthode qui est victorieuse dans tous les genres. Il prouva la vérité des principes obtenus par l'analyse, en les recomposant par la synthèse; il prit de la terre calcaire & de l'acide vitriolique, & en fit un corps qui avait toutes les propriétés du gyps.

C'est donc M. Margraff, qui nous fit connaître les vrais principes du gyps; c'est à dire, la terre calcaire & l'acide vitriolique: mais il restait encore un autre mystere à expliquer, c'est l'endurcissement du gyps calciné, lorsqu'il est mêlé avec de l'eau.

Il était réservé à M. Lavoisier de découvrir l'origine de ce phénomène. Il montra d'une maniere lumineuse que le gyps dans la calcination ne perd que son eau de cristallisation, & qu'il reprend sa premiere forme, & se durcit dès qu'on lui rend cette même eau.

On doit encore à M. Lavoisier la détermination exacte de la quantité d'eau qu'il faut pour la dissolution totale du gyps; il a trouvé qu'il fallait cinq cents parties d'eau pour dissoudre une partie de gyps. Ainsi nous savons présentement que le gyps est un sel séléniteux entièrement soluble dans l'eau. Il reste encore des recherches à faire sur la

cause qui empêche-le gyps trop calciné de se laisser durcir par l'eau. M. Lavoisier promet de faire des recherches pour découvrir cette cause : je ne sache pas qu'il les ait encore publiées. Comme la solution de cette difficulté est peut-être plus intéressante que l'on ne pense, j'essaierai d'établir sur cet objet quelques expériences que je communiquerai à la société, si elle les en juge dignes.

L'histoire des connaissances acquises sur le gyps, nous met en état de voir qu'il n'y a point de sel alkali, ni aucune partie huileuse & phlogistique, dans le gyps. Le résidu que M. le pasteur Mayer a vu faire effervescence avec les esprits acides, n'était qu'une terre calcaire que l'eau avait détachée du gyps, parce que cette terre y était contenue en surabondance, & en plus grande quantité que l'acide vitriolique ne pouvait saturer. Et si le gyps contenait un principe inflammable, M. Margraff n'aurait pas eu besoin d'ajouter ce principe pour dégager l'acide. Ce raisonnement paraîtra conséquent à l'analyste & au physicien ; mais peut-être que le cultivateur n'est pas encore persuadé, cependant il lui importe de l'être. J'ai fait en sa faveur l'expérience suivante, qu'il pourra répéter sans frais, sans inconvénient & sans appareil.

J'ai pris du nitre que j'ai fait fondre &

rougir sur un feu de charbons ; j'y ai jeté, alors par petites portions, du gyps brut pulvérisé ; le nitre rouge resta dans le même état, sans s'allumer : si le gyps avait contenu la moindre parcelle de matière huileuse, le nitre se seroit allumé avec explosion. Des auteurs estimables, en indiquant cette méthode si simple pour connaître si une terre contient des parties inflammables, ou non, ont omis une circonstance essentielle pour le cultivateur, c'est que le nitre doit avoir été non seulement fondu, mais encore rougi, avant qu'on y jette la terre pulvérisée : sans cette précaution, même les charbons pulvérisés ne l'allument pas, & le cultivateur tirera une conclusion peu juste de son expérience. L'on peut faire rougir le nitre dans chaque grande cuiller de fer.

Si le gyps ne contient aucun principe inflammable, ni aucun sel alkali, ni fixe, ni volatil, par où donc contribue-t-il si puissamment à la végétation ? Cette question est importante. Peut-être est-ce une témérité de proposer ici mes conjectures ; je ne le fais que pour engager quelque observateur plus pénétrant que moi, à les examiner, à m'en dire son avis, & à m'aider dans la recherche de la vérité.

Je ferai précéder ici mes conjectures, de quelques expériences faites par un très-habile

habile physicien , M. Eller , qui les a publiées dans une dissertation sur la formation des corps , insérée dans le quatrième volume des mémoires de l'académie de Berlin.

Il a pris de l'eau de fontaine distillée au bain - marie , dans laquelle il a mis des branches d'arbres & des oignons de fleurs ; ces plantes y ont végété , grandi & considérablement augmenté de masse : après la combustion de ces branches d'arbres , il a trouvé qu'elles contenaient plus de terre qu'avant d'avoir végété dans l'eau : d'où pouvait venir cette terre ? On voit bien que l'eau montant avec rapidité dans les tuyaux capillaires des plantes , devait nécessairement s'y frotter ; & par la transpiration considérable des végétaux , aidée encore de la chaleur , ce frottement devait se réitérer souvent. M. Eller soupçonna que l'eau , par ce frottement , se changeait en terre : il fallait avoir autant de génie que M. Eller , pour soupçonner ainsi : il trouva quelques traces obscures de son opinion dans les écrits de Borrichius (*). Cependant sa proposition était trop hardie , pour n'avoir pas besoin de preuves. Si l'hypothèse de M. Eller était vraie , il devait pouvoir produire cette métamorphose par

(*) Dans son traité de *Hermetis & Aegyptiorum sapientia*,

l'art ; il devait nous faire voir de cette terre , qui avait été de l'eau auparavant : il le fit (*) ; & par la simple trituration d'une petite quantité d'eau pure dans un mortier de verre , avec un pilon de la même matière , il obtint en peu de minutes une coagulation blanche , viscide , terrestre , que la continuation du broiement convertit dans une espèce de terre extrêmement déliée & fixe. J'ai répété cette expérience de M. Eller avec de l'eau distillée , & j'ai trouvé cette terre , tout comme lui. La simple chaleur même peut produire ce changement. Enfin , la théorie fut mise hors de doute , & à l'abri de l'objection que cette terre pouvait provenir de la poussière qui voltige dans un laboratoire , par un grand nombre d'expériences très-bien faites par M. Margraff , insérées dans le douzième volume des mémoires de l'académie de Berlin , pour l'année 1756.

Non - seulement les expériences de M. Eller , mais encore celles de Van - Helmont le pere , de M. Woodward & de Robert Boyle , prouvent incontestablement , qu'il entre une quantité de terre considérable

(*) Voyez la dissertation sur les élémens , insérée dans le deuxième volume des mémoires de Berlin.

dans les végétaux , fans que cette terre foit fortie du fol dans lequel ces végétaux étoient plantés. C'est fur cette portion de terre fine , dont les plantes ont befoin pour leur accroiffement , fans qu'elles puiffent la tirer du fol où elles végétent , que j'appuie mes conjectures fur la caufe fertilifante du gyps.

La terre du gyps , extrêmement fine , & encore divifée par l'acide vitriolique , ne pourrait - elle pas venir au fecours de la nature ? L'eau de pluie ne pourrait - elle pas s'imprégner du gyps qu'on répand fur la furface de la terre , & s'introduire dans les racines des plantes ? Une partie de gyps délayé dans plus de cinq cents parties d'eau eft déjà plus divifée , dès qu'elle entre en folution , qu'aucun autre fel connu ; & il me paraît bien probable que par - tout où l'eau peut pénétrer , une diffolution de gyps pénétrera auffi. L'on connaît d'ailleurs avec quelle viteffe les tuyaux capillaires attirent l'eau ; pourquoi ne pourraient - ils pas auffi bien l'attirer , quand cette eau tient quelques atomes de gyps en diffolution ? Mais ces particules de gyps chariées peu-à-peu par l'eau dans ces tuyaux , aideront l'opération de la nature , par laquelle la terre fe forme dans les végétaux , & augmentent la bafe , la folidité & la vigueur de la plante ? Les expériences de M. Elles

nous font voir que le soleil produit une matière inflammable dans la rosée & dans l'eau de pluie : est-ce que cette matière inflammable ne pourrait pas s'unir à l'acide vitriolique qui est dans le gyps, le dégager, & former avec lui le principe huileux qu'on trouve dans les plantes ? Il ne resterait du gyps que la terre calcaire, qu'on trouvera aussi dans la décomposition des plantes. Par cette raison, le gyps me paraît sur-tout convenir aux végétaux, qui n'exigent & ne contiennent pas plus de phlogistique que la rosée & l'eau de pluie ne peuvent leur en fournir.

Dès qu'une fois l'on est sûr que le gyps entre dans les plantes même, & qu'il fait son effet comme terre fine, on pourra trouver cette terre fine non-seulement dans le gyps, mais dans une infinité d'autres substances ; alors il ne sera plus ni coûteux, ni difficile de perfectionner l'agriculture.

Il n'y aura guère de pays & de climats assez maltraités par la nature, pour ne pas pouvoir fournir des substances qui contiennent de cette terre.

II. *Epître de M. DE RHULIERES.*

En quoi, dans mon malheur c'est moi qui vous console !

Qu'a donc de si cruel l'honnête pauvreté ?

La fortune me quitte & ne m'a rien ôté.
 C'est une onde qui fuit, un nuage qui vole,
 Et je ne dépends point de sa légèreté
 Tant qu'a duré sa faveur passagère,
 J'en ai joui : j'ai vécu très - heureux ;
 Je la perds sans trouver mon destin rigoureux,
 Et comme on voit partir une aimable étrangère,
 Qui nous a plu beaucoup sans nous rendre amoureux.

N'essayez point d'affermir mon courage
 Par ces illusions, le trésor du bel âge.
 J'ai vu de près la suprême grandeur,
 Et la richesse, idole du vulgaire,
 Et le crédit, enfant de la faveur,
 Et l'espérance, agréable chimère,
 Qui va cherchant un bien imaginaire,
 De rêve en rêve & d'erreur en erreur.
 En plein midi, dans un vaste parterre,
 De tous côtés au soleil exposé,
 Si vous voyez un taillis solitaire,
 Où les zéphyr ont fui l'air embrasé,
 Vous y courez, vous jouissez d'avance,
 D'un air plus pur, de l'ombre, du silence,
 Et du plaisir de respirer en paix.
 Vous arrivez sous ce feuillage épais,
 Vous admirez ses ombrages tranquilles ;
 Mais d'humides vapeurs & d'odieux reptiles,

Vous forcent aussi-tôt à vous en arracher.

Les dieux des bois craignent d'en approcher,

C'est un tableau des illusions vaines ;

On dit de loin : Ah , qu'on est heureux là !

Nous y courons, & ce n'est plus cela.

Notre plus beau succès vaut rarement nos peines.

Était-ce par orgueil ou par austérité

Qu'au milieu des plaisirs & du faste d'Athènes

Socrate conservait sa noble pauvreté ?

Toujours environné d'une suite choisie ,

Dinant chez Périclès , soupant chez Aspasia ,

Employant, il est vrai, mais sans fiel, sans aigreur,

Sa piquante ironie à confondre l'erreur ,

Pardonnant presque tout aux grâces du jeune âge ,

Lui-même s'étonnait qu'un Dieu l'eût nommé sage.

On ne peut être épouvanté.

D'une semblable austérité.

Remarquez , disoit-il , l'alliance éternelle

De la douleur & de la volupté.

Ce sont deux sœurs l'une à l'autre fidelle :

Quand l'une vient , l'autre fuit , & nos maux

Naissent de nos plaisirs , nos biens de nos travaux.

Demandez-vous un sage plus austère ?

Voyez Caton , ce fier républicain.

Il s'enivrait , le fait est très certain ,

Mais en causant de quelque grande affaire ;

Car à sa soif , il buvait de l'eau claire ,

A ses repas il mordait dans son pain.
 Son appétit cessait avec sa faim.
 Le vieil abri d'un mur où croissait l'herbe ,
 Un simple toit alongé d'un auvent ,
 S'il défendait de la pluie & du vent ,
 Lui paraissait une maison superbe.
 Un vieux manteau , dont il se pût vêtir ,
 Était pour lui de la pourpre de Tyr.
 Inébranlable en ce mâle système ,
 De la vertu retranchant l'honneur même ,
 Faisant le bien sans l'attrait du plaisir ,
 La volupté n'effleura point son ame ,
 Et de Venus quand l'appas triomphant
 L'aiguillonnait à caresser sa femme,
 C'était un citoyen qui faisait un enfant.
 Le beau modele , le grand homme !
 Hélas ! ce n'est pas lui que j'aurais imité ,
 Il le fut peu , même dans Rome ;
 C'est beaucoup dans Paris que de l'avoir cité.
 Quiconque n'est pas faible , y passe pour extrême.
 Hé bien , messieurs , j'ai consulté
 Ceux qui cherchaient la vérité ,
 Sous les ombrages d'Academie ;
 Ceux qui dans la mollesse & dans l'oïfivété
 Couchés sous les berceaux où rêvait Epicure ,
 Écoutaient sans remords l'instinct de la nature ,
 Ou ne le modéraient que par la volupté ,
 F iv

88 JOURNAL HELVETIQUE.

Ceux même qui suivaient les leçons d'Aristippe ,
Ne laissant aux humains de règle , de principe ,

Que l'intérêt : j'ai fréquenté

Le Stoïque au marbre du Portique ;

J'ai vu dans son tonneau le Cynique effronté ;

Et mon opinion a souvent hésité

Dans la balance du Sceptique.

Ils ont sur le bonheur tout dit , tout réfuté ;

Ils ont de leurs débats rempli Rome & la Grece ;

Mais dans leur contrariété

Quelques-uns ont craint la richesse ,

Aucun n'a craint la pauvreté.

Vous-même que mon cœur choisirait pour modèle ,

La fortune pour vous ne peut être cruelle.

Heureux par vos vertus , quel que soit votre sort ,

On vous verra descendre ou monter sans effort ;

Toujours quelque raison vous rendra content

d'elle.

Le repos est si doux & la gloire est si belle !

O , combien la nature est féconde en plaisirs !

L'hiver a ses beaux jours , & l'été des zéphyrs.

Dans ces affreux climats , où regnent les deux

ourfes ,

Où l'Océan glacé par de plus froids hivers ,

Est immobile & sourd aux siffemens des airs ,

Où les fleuves six mois s'enferment dans leurs

sources ,

Où la nuit d'un seul voile embrasse deux saisons ,
 Quand les Lapons sous terre ont creusé leurs
 maisons ,

Ils vivent , sont heureux , & chantent sous la glace.

Ils affrontent gaiement les frimats , & souvent

Un fragile traîneau plus léger que le vent ,

Fuit , vole , & de la neige effleurant la surface ,

Laisse à peine en fuyant une invifible trace.

Ces effroyables lieux ont même leur beauté.

Souvent dans les horreurs de cette obscurité ,

Des rayons du matin la nuit semble parée ;

L'aurore , fans ouvrir la barrière du jour ,

Quittant son humide féjour ,

Couvre de fes rubis les antres de Borée.

Lorsqu'enfin les zéphyrs sortent d'un long som-
 meil ,

L'horifon tout entier fert de route au foleil ;

Il femble fur les flots voguer autour du monde.

Le jour pendant fix mois ne descend plus sous
 l'onde ;

Et fans craindre la nuit les fleurs pouvant s'ouvrir ,

Tout s'empresse à la fois de croître , de mûrir.

Ainsi d'affreux climats béniffent leur partage.

Je m'instruais par cette grande image ,

Quand mon deftin fecondant mon defir ,

M'avait conduit non loin de ce rivage.

L'astre inconstant , sous lequel je fuis né ,

Des biens aux maux m'a souvent promené ;
 Mais aux événemens ployant mon caractère ,
 En jouissant de tout , rien ne m'est nécessaire.

Dès que j'ai vu l'espérance me fuir ,
 J'ai suspendu ma course volontaire ;
 J'ai dans un sort nouveau pris un nouveau plaisir ,
 Et mon repos forcé devient un doux loisir.
 Heureux par cette humeur sagement inconstante,
 C'est la facilité qui m'invite & me tente.
 Quand de jeunes beautés m'ont pris dans leurs
 filets ,

En m'offrant chaque jour une vaine espérance ,
 De leur facilité la trompeuse apparence
 Était le piège où je courais.

Un enfant se jouait de ma philosophie ;
 C'est ma sagesse alors qui causait ma folie.
 Hélas ! vous le savez , échappé de mes fers ,
 J'aime le souvenir des maux qui j'ai soufferts.

Ce que je crains , c'est l'ennui du rivage.
 Plus d'une fois j'ai regretté l'orage ,
 Les caprices , les jeux du perfide élément ,
 Et le plaisir d'éviter un naufrage.

On dirait que nos cœurs ont besoin d'un tourment.

Un jour une actrice fameuse
 Me contait les fureurs de son premier amant ;
 Moitié riant , moitié rêveuse ,
 Elle ajouta ce mot charmant :

« Oh ! c'était le bon tems ; j'étais bien malheureuse. »

Mais revenons à mon adversité

Que j'oubliais. Quand la fable & l'histoire

Vous ouvrent tour-à-tour le temple de mémoire ,

Voyez-vous que la pauvreté

Fût jamais un obstacle à l'immortalité ?

Ulysse nud , 'dépouillé par Neptune ,

Est immortel ; un pauvre l'a chanté.

Tu deviens immortel , sans appui , sans fortune ,

Toi , qui deux fois osas suivre Vénus

Sur des rivages inconnus

Et par-delà les monts Caucases ;

L'inconstante Vénus , dont l'orbite & les phases

Se dérobaient à nous dans le vague des cieux.

Non, l'or de la Toison n'eût point causé tes peines ;

Jamais on n'a vu ton vaisseau

Ni reposer sa voile aux bords de Calipso ,

Ni ralentir sa course à la voix des Syrenes.

Enflammé pour la gloire & pour la vérité ,

Dans ces nobles travaux ton cœur n'a reculé ,

Ni les peuples errans dans ces forêts profondes ,

D'où l'aigle de Moscou fait fuir la liberté ,

Ni le tropique en feu sous un ciel irrité.

Ton courage étonna tour-à-tour les deux mondes.

Mais , hélas ! où t'offrir mes pleurs ?

Où parer ton cercueil de cyprès & de fleurs ?

Sur quelle rive désolée

Trouverai-je les bois où sans soins, sans honneurs,
S'élève dans l'oubli ton humble mausolée ?

Du moins en expirant sur ce funeste bord ,

Tu jouis d'un succès acheté par ta mort.

Tes yeux éteints cherchaient un reste de lumière

Pour ravir au trépas le plus beau de tes jours ;

Et tes mourantes mains nous ont tracé le cours .

De Vénus éclipsée à ton heure dernière.

Tel est de vos concerts le pouvoir enchanteur ,

Muses , filles du ciel , recevez mon hommage ;

En éternisant ma douleur , .

Vous m'en ferez chérir l'image.

Muses , je vous dois tout. Si j'obtiens le suffrage

De ce ministre heureux (*) & regretté ,

Honneur du ministère & que l'exil honore ,

Que pendant sa faveur je n'ai jamais chanté ,

Ce fut un de vos dons : si quelquefois encore

Dans mon obscurité me croyant inconnu ,

A mon seul nom je me vis prévenu ,

Je dus à vos bienfaits cette heureuse surprise.

On prétend aujourd'hui que le sage méprise

Ce mouvement de vanité.

Je ne fais : mais Horace a lui-même conté

Que quand il traversait la place ,

(*) M. le duc de Choiseuil.

S'il entendait quelqu'un disant à son côté :

« Voyez-vous cet homme qui passe ?

Régardez vite , c'est Horace ; »

Aussi-tôt dans un hymne à vos autels chanté,

O muses ! il vous rendait grace.

Laissons aux favoris leur puissance & leur or :

Cette once de fumée est pour nous un trésor.

J'avais fini , non sans quelque paresse ,

Cette épître où mes vers coulent en liberté.

Horace au sein de la mollesse ,

En respirant la volupté ,

Par sa morale enchanteresse

Affermissait mon cœur contre l'adversité.

Mais un jeune immortel m'a pris sous son égide ,

Un prince ami des arts & de la vérité

Accorde à ma muse timide

Un bienfait non sollicité.

La fortune revient à sa voix souveraine ,

Fixer de mes destins la balance incertaine.

Les vents ne l'agiteront plus ;

Et lorsque j'ai perdu Mécène ,

J'ai retrouvé Germanicus. (*)

(*) M. de Rhulieres est attaché à Monsieur en qualité de lecteur , depuis un an.



III. Lettre de M. DE VOLTAIRE, à M. le comte de Löwenhaupt. (*)

MONSIEUR : Je suis avec vous , comme le coq à qui on donna une perle. Il dit qu'on lui faisait trop d'honneur , & qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet. Je suis très-indigne du beau mémoire que vous m'avez envoyé sur la défection ; mais j'en sens tout le prix ; & quoiqu'il ne m'appartienne pas de dire mon avis sur une chose si importante & si éloignée de mes connaissances , j'ose pourtant être entièrement de votre opinion.

Ce sont des moines qui devraient déserter en foule , & ce sont les soldats qui devraient rester avec leurs colonels. Cependant c'est parmi nous tout le contraire. La raison en est , que les moines sont animés par trois motifs qui manquent aux soldats , l'enthousiasme , l'espérance & la cuisine.

Les soldats Suédois avaient l'espérance avec Charles XII , & son enthousiasme guerrier. Les Anglais se nourrissent , dit-on , mieux que les autres.

(*) Cette lettre , qui vient d'être publiée dans la Gazette littéraire de Deux - Ponts , sera reçue avec plaisir de nos lecteurs. Elle annonce le philosophe & l'ami de l'humanité.

Tous ces gens-là d'ailleurs, croient avoir une patrie, & vous savez qu'en général, le soldat Français est accusé de n'en point avoir, d'être fort raisonneur, inconstant & pillard. Personne n'est plus entouré de déser-teurs que moi ; ils passent tous par Ferney pour aller en Suisse, à Geneve & en Savoie ; & ils reviennent à Ferney mourant de faim. On en composerait une armée plus nombreuse que celles qui ont été commandées par les Condés & les Turennes. Ce fléau cessera peut-être, quand on cessera d'avilir le métier. M. le marquis de Montcynard a déjà fait dans ce dessein la plus belle opération qui ait été tentée encore ; & j'ose croire que depuis cette époque, la désertion est moins fréquente.

Madame Denis est infiniment flattée de votre souvenir, & je suis bien consolé dans ma vieillesse & dans mes maladies, par les bontés que vous voulez bien avoir pour moi. J'ai l'honneur d'être, &c.

IV. *Apologue.*

L'HOMME DONT LA MAISON BRULE.

CHARLOT suivit un jour ses amis de taverne ;

Charlot payait ; on le flatta ;

Notre homme but beaucoup ; beaucoup ou le loua ;

Et dans sa bachique caverne ,

96 JOURNAL HELVETIQUE.

D'amour propre & de vin sir Charlot s'enivra,
 Ensuite, abandonné dans sa marche inégale,
 Ivre & vain plus que de raison,
 Et suivant au retour sa rue en diagonale,
 L'ami Charlot trouva le feu dans sa maison.

Les gens qu'on flatte trop (fussent-ils des ar-
 changes,
 Fussent-ils encor plus parfaits)
 Ont presque tous le vin mauvais ;
 Charlot qui but le sien au bruit de ses louanges,
 Devint comme un vrai furibond.
 Le voilà donc comme un démon,
 Prenant les flammes à partie,
 Criant, pestant, jurant de la plus rauque voix,
 Et jetant bûches de beau bois,
 A la tête de l'incendie.

Tant & si bien il en jeta,
 Qu'enfin pierre sur pierre aucune ne resta.
 S'il eût jeté de l'eau, l'affaire était finie ;
 Si Charlot même n'eût rien fait,
 (Je le fais d'un voisin qui fut témoin du fait).
 La cheminée à peine eût été démolie.

O vous ! persécuteurs, durs tyrans, peuple sot,
 Vous êtes, croyez-moi, plus ivres que Charlot.

V. *La vie & les opinions de maitre Sebaltus Notanker, traduit de l'allemand par un ami du heros.* Londres, 1774, in-8°. *Suite.*

PUISQUE le parent de la maison, qui était, comme l'on sait, de bonne famille, montrait cet excès de complaisance pour les nobles époux, on conçoit qu'on en exigeait au moins autant de Marianne. Tout cela dut lui coûter dans les commencemens. Elevée dès sa tendre jeunesse dans une heureuse indépendance, elle n'avait été soumise qu'à sa propre raison & à celle de ses tendres parens. En obéissant au plus riche, au plus puissant de tous les hommes, on ne laisse pas de sentir les fers. Quoique brillans & légers, on les sent & ils gênent. Que celui à qui le sort refuse l'indépendance, se prépare à perdre quelques-uns des droits d'un homme libre. Qu'il apprenne de bonne heure à oublier ce qu'il desire avec le plus d'ardeur, à rechercher ce qui lui paraît méprisable, à étouffer la joie dont son cœur est pénétré, à prendre un visage riant lors même que le chagrin le dévore. Si son ame est trop forte, son cœur trop sensible, pour préférer, dès qu'on l'exigera, les erreurs d'autrui à sa propre conviction, qu'il brave l'amertume d'un pareil renoncement, qu'il apprenne à triompher de ses propres lumieres.

Tel est le combat que Marianne eut à soutenir, avec tout ce qu'il a de dur & d'humiliant pour l'esprit humain. Elle ne sentait que trop que la bienveillance de ses supérieurs pouvait seule rendre son état supportable. Aussi se déterminait-elle à suivre en tout ce qui ne ferait pas contraire à des devoirs d'un ordre supérieur, la volonté de madame, à prévenir même ses desirs, si la chose était possible. Elle n'était pas aisée, madame la baronne était très-bilieuse, ridiculement vaine, fort capricieuse & d'une humeur changeante & inégale.

Entichée de sa noblesse, les personnes d'une naissance commune lui semblaient être des créatures d'un ordre différent, à qui elle ne manquait jamais de faire sentir l'extrême distance qu'il y avait entr'elle & eux.

Cependant sa famille était très-bourgeoise. Son pere, M. Saugling, était un riche fermier; son frere, marchand drapier dans une grande ville, avait beaucoup gagné dans la dernière guerre, en faisant des fournitures pour les armées. Mais il y avait long-tems que la dame avait oublié sa naissance. Tous ses soins se bornaient à prendre les airs d'une femme de condition. Elle prétendait donner un nouveau lustre à la famille de son époux, qui depuis plus d'un siècle avait constamment planté des choux sur ses terres. S'il

y avait eu la moindre probabilité qu'elle pût être reçue à une cour dans toute l'Allemagne : mais on fait que les cours repoussent, comme de raison , loin de leur atmosphère, ceux qui ne comptent pas au moins seize quartiers : si son illustre époux avait été capable d'autre chose que de chasser , de boire, & d'admirer les caprices de sa femme , celle-ci n'aurait eu aucun repos jusqu'à ce qu'elle eût brillé à la cour. Si elle avait eu un fils , elle l'aurait élevé pour quelque emploi réservé à la noblesse ; mais comme elle n'avait que des filles , elle s'efforçait de leur donner une éducation galante , pour en faire des dames de cour , afin que leur fortune & leurs attraits pussent captiver des comtes , des ministres, des généraux. Une alliance de cette sorte lui donnait quelque espérance d'être admise à la cour, & de jouir dans le pays, d'une considération digne d'elle. C'était là le souverain bonheur dans son imagination.

Marianne était l'instrument qui devait préparer les jeunes demoiselles à remplir ces grandes vues. Pour cela, il était nécessaire qu'elles fussent parler français avec facilité, dire de jolis riens, employer tous les avantages de la toilette d'une manière assortie à leur figure. En simple déshabillé, en modeste robe ronde, en superbe habit de gala, avec un vaste panier, & une queue traînante, il

fallait savoir attirer les regards & les cœurs. Il fallait employer les facultés de son esprit à décider s'il convenait de conserver ses conquêtes, ou de les jeter dans un coin, après s'en être jouée comme avec un ballon. Dès qu'elles auraient appris tout cela, elles auraient les principaux talens que madame de Hohenauf estimait nécessaires à une jeune personne qui veut briller à la cour.

Marianne ne semblait guere propre à enseigner des choses si importantes. Un esprit juste & exempt de préjugés lui avait fait comprendre que les avantages d'une femme consistent plutôt à être bonne que belle. Quoiqu'elle fût elle-même d'une figure charmante, jamais elle n'avait été vaine; peut-être parce qu'aucun homme ne lui avait encore dit qu'elle était belle. Elle avait, sans le savoir, une adresse singulière pour se parer; tout ce qu'elle choisissait pour elle ou pour les autres, était choisi avec goût. Ce talent convainquit M. Picard, qu'elle était effectivement de sa nation. Jamais elle n'avait fait servir sa parure à certaines vues. Elle ignorait les plaisirs du grand monde, & ne se souciait pas de les connaître. Ses desirs toujours modérés avaient été faciles à satisfaire. Ce qu'elle avait le plus souhaité, c'est de mériter la tendresse de ses parens, & maintenant ses vœux les plus ardens étaient de remplir ses devoirs.

Si Marianne était une assez mauvaise institutrice, les deux jeunes demoiselles étaient de mauvaises écolières. Elles n'avaient aucune vocation pour la cour. C'était un couple de bonnes petites campagnardes , avec un teint vermeil & une santé robuste. Sauter librement sur le gazon sur le soir d'un beau jour , voir les troupeaux bondissans revenir à l'étable , c'étaient là tous leurs plaisirs. Dans un déshabillé champêtre , avec une coëffe unie , garnie de rubans bleus , elles se trouvaient plus belles que dans les riches atours d'une robe élégante , toute chargée de pompons.

Lorsque Picard voulait étaler sur leurs têtes tout son savoir-faire , c'était pour elles des momens d'ennui ; elles bâillaient , ou se levant tout-à-coup , elles se faisaient en courant le tour de la chambre , pour attraper un papillon qui venait d'entrer par la fenêtre. Lorsque leur mere , comme cela arrivait souvent , tenait assemblée , dans laquelle toute la noblesse des environs , en habit de gala , se réunissait dans la grande salle du château , où elle s'occupait autour de vingt tables de jeu , du soin difficile de tuer le tems , Adelaïde , l'aînée des deux sœurs , s'échappait pour aller dans le jardin contempler les beautés du soleil couchant , entendre le dernier chant du rossignol , respirer l'odeur embaumée du jasmin & de la rose.

Les deux sœurs n'avaient point un esprit brillant, si l'on peut donner ce nom au talent de badiner hardiment sur toutes sortes d'objets; on ne pouvait pas dire qu'elles eussent du génie, si l'on appelle ainsi la facilité d'opposer des saillies à des raisons, ou de payer d'un rire moqueur ceux qui montrent plus de bon sens que nous. Mais elles avaient ce jugement sain qui accompagne toujours la modestie & le desir de s'instruire, assez de pénétration & de génie pour se représenter facilement les objets. Elles n'avaient point appris de leur mere cette sorte d'orgueil qui consiste à mépriser les autres. Les avantages de leur rang n'étaient sensibles pour elles que lorsqu'ils leur fournissaient l'occasion de faire quelque bien, de répandre des aumônes, d'intercéder pour un domestique qui avait eu le malheur de faire quelque faute.

Cette heureuse conformité de caractère établit bientôt entre la demoiselle & ses disciples, une inclination réciproque. Ces sentimens rendirent inutile la défense expresse de traiter les jeunes dames avec trop de rigueur. Mais il faut convenir qu'à d'autres égards, leur éducation prenait une tournure qui n'était pas tout-à-fait conforme aux vues de madame de Hohenauf. Très-souvent dans les heures de leçons, au lieu de la *noblesse*,

de la *décence & des jolies manieres*, on s'entretenait plus volontiers des *devoirs envers Dieu & le prochain*. Au lieu d'examiner comment il faut placer une mouche avec *coquetterie*, comment il faut *ëntamer une affaire de cœur*, Marianne qui était là-dessus très-peu instruite, cherchait à inspirer à ses élèves le desir d'orner leur esprit de connaissances utiles ; elle s'efforçait d'ouvrir leur cœur aux sentimens de la bienfaisance & de l'humanité. Les *lettres d'une religieuse Portugaise* firent place aux *élémens de philosophie morale* par FORDYCE ; *Hypolite comte de Duglas* fut remplacé par la *sagesse naturelle* de BASEDOU. (*)

On comprend sans peine qu'il arrivait souvent qu'au lieu des livres français si soigneusement recommandés, on se permettait en allemand des lectures de contrebande. Marianne avait trop peu d'usage du monde, pour sentir que des jeunes dames Allemandes n'avaient nul besoin de leur langue maternelle. Elle n'imaginait pas même qu'il fallût, pour vivre sur le bon ton, être étranger au sein de sa patrie. Comment aurait-elle pu penser autrement ? Connaissant aussi peu le monde que les jeunes filles qu'elle

(*) BASEDOWS ganz natürliche Weisheit für gesittete Bürger.

devait instruire , elle croyait de bonne foi qu'on ne vit que pour devenir meilleur , & pour rendre les autres plus heureux. Voilà les imaginations bourgeoises qu'elle prétendait inspirer à ses élèves. D'ailleurs , il n'y avait pas si grand mal de leur faire quelques lectures allemandes, puisqu'aussi bien elle n'aurait pas choisi *avec goût* ses auteurs Français. Elle aurait préféré *l'Ami de ceux qui n'en ont point* , aux *Egaremens du cœur & de l'esprit* ; *Memnon* , *histoire orientale* , lui aurait plu mieux que les *lettres de Ninon Lenclos* , ou que *l'almanach de toilette*. Le goût des jeunes demoiselles n'était que trop analogue à celui-là. Lorsqu'elles feuilletaient le *Mercur de France* , elles passaient toujours les *pièces fugitives* , les chansons , les énigmes , les logogriphes & les présentations , pour s'arrêter à un conte moral de MARMONTEL , ou de la DIXMERIE , qu'on y insérait alors , à un *trait de bienfaisance* , comme on y en met encore quelques-uns.

Il n'y avait dans tout cela que fort peu de *ce bon ton* , que madame de Hohenauf voulait apprendre à ses filles avant toutes choses. Il est aisé de comprendre qu'une éducation si bourgeoise ne devait guere être de son goût. Dès le premier mois que Marianne séjourna au château , il parut qu'elle ne tarderait pas à être renvoyée. On lui faisait à tout

moment de vertes réprimandes, on censurait toutes ses actions. Depuis qu'elles avaient une gouvernante Française, les jeunes filles semblaient plus niaises, elles n'avaient ni *bonne grace*, ni *esprit*; leurs réponses étaient courtes & réfléchies; si on ne leur adressait pas la parole, elles ne s'avisait plus de parler à tort & à travers. Elles ne savaient point mesurer leurs révérences. On les voyait plier les genoux devant un fermier ou un homme d'affaires, pour qui un signe de tête ou une légère inclination eût été plus que suffisante.

Entr'autres talens qui manquaient à Marianne pour être une demoiselle accomplie, elle n'avait pas cette politique si ordinaire aux institutrices Françaises, de flatter toutes les passions de la dame du logis, de louer au double ce que la mère trouvait de bien dans ses enfans, de dresser secrètement ses élèves à retenir quelque trait d'esprit, propre ou emprunté, il n'importe, & à le placer effrontément lorsqu'elles se trouvaient en compagnie. Il n'en faut pas davantage pour exciter une admiration générale sur les talens précieux des jeunes gens. On fait compliment à la mere qui a porté dans son sein ces petites merveilles, & on n'oublie guere de louer en passant l'habileté de l'institutrice.

Marianne ne savait pas un mot de ce petit manège. En commençant ses fonctions, elle poussa l'inexpérience jusqu'à vanter la modestie à ses élèves, sans songer que cette vertu n'a rien de brillant, & que madame la baronne l'estimait tout au plus dans ses valets. Elle n'aurait donc pas tardé à être lassée de Marianne, sans une petite circonstance dont on ne trouve pas un mot dans aucun système de pédagogie (*), où l'on a mis un chapitre des *manselles Françaises*.

Dès sa plus tendre jeunesse, Marianne avait toujours eu un grand soin de sa personne. Son linge & ses habits étaient d'une propreté extrême. Elle tenait de la nature le talent de saisir d'un coup-d'œil tous les ajustemens de femme, de les imiter sans effort, de les corriger d'après son goût, & d'en inventer de nouveaux. Elle fut en faire usage. Lorsque ses élèves avaient été singulièrement appliquées & dociles, elle les récompensait par une coiffure montée dans le dernier

(*) Observons en faveur des pères & des mères qui ne sont pas lettrés, que les savans désignent par ce mot grec la *science de l'éducation*. Cette dénomination solennelle a été adoptée, depuis que l'on a réduit ce grand art en différens systèmes, tous très-bien liés dans leurs principes & dans leurs conséquences, mais qui ont le malheur de se contredire ouvertement.

goût , ou par quelqu'autre ajustement si bien choisi qu'il relevait toujours la bonne mine de celle qui en était parée. Bientôt toute la garde - robe des jeunes dames fut ainsi remontée avec goût , & un changement de cette nature ne put échapper à l'œil pénétrant de la baronne. Elle y fut si sensible , qu'elle commença à pardonner à Marianne , en faveur de son adresse , le dessein qu'elle semblait avoir de former l'esprit & le cœur de ses filles. Sa faveur acquit un nouveau degré , lorsque Marianne , encouragée par ses succès , hasarda de travailler pour madame elle-même , qui avait jusquelà tiré tous ses ajustemens de Paris. Elle monta une *comete aux zéphyr*s (*), qui fit sensation dans la première assemblée , & qui.

(*) Que nos lecteurs & lectrices qui ignorent les modes , apprennent ici qu'une *comete aux zéphyr*s est une sorte de coëffure fort à la mode , s'il en faut croire des avis authentiques , pendant l'hiver de 1772 - 1773. Nous espérons qu'il n'y aura pas dans toute l'Allemagne , un seul homme assez barbare pour ne pas savoir qu'une *comete* est une petite coëffure , sous laquelle on porte les cheveux bouclés & frisés en plein. On la nomme *aux zéphyr*s , parce qu'on y ajoute par - derriere , de ces petits ornemens que l'on nomme *chenilles* , lesquels flottant négligemment , serviraient de jouet aux zéphyrs , si seulement ils soufflaient en hiver.

rajeunit la baronne au moins de six bonnes années. On conçoit qu'un service de cette importance dut montrer dans un nouveau jour les talens de Marianne pour l'éducation. Ajoutez que la jeune institutrice donnait à ses élèves 'jusques - la fort négligentes, & même mal - propres dans leurs ajustemens, l'exemple & le goût de cette propreté qui convient si bien au beau sexe. L'étourderie de jeunesse, qui ne s'occupe jamais long-tems de ce qui serait convenable, fut ramenée par des leçons pleines de douceur à cette naïveté enfantine, qui ne blesse ni la modestie, ni la bienséance. Enfin les jeunes filles ne parlaient jamais que français, en présence de leur mere, & elles avaient acquis une grande facilité de s'exprimer en cette langue. Concluons de tout cela que madame de Hohenauf fut beaucoup plus satisfaite de sa *mamselle* dans le second mois que dans le premier. Si elle trouvait encore en elle quelque chose de *bas* & de *bourgeois*, elle prenait la peine de le lui faire observer. Quelquefois elle remarquait avec indulgence, que l'on ne pouvait pas exiger davantage, parce qu'elle n'était pas *de qualité*. Par-là elle censurait sa complaisante, & elle relevait en passant ce qui lui donnait à elle-même un grand mérite à ses propres yeux.

(*La suite au Journal prochain.*)

VI. ON souscrit chez la société typographique de Neuchatel en Suisse , pour la table ou dictionnaire des matieres contenues dans tous les volumes publiés par l'académie des sciences de Paris , & dans ceux de la collection académique , composée par M. l'abbé Rozier , & approuvée par l'académie , avec permission de la faire imprimer sous son privilège , ouvrage nécessaire à tous ceux qui ont ces mémoires dans leur bibliothèque. Les premieres conditions proposées ont reçu quelques changemens ; voici celles sur lesquelles l'on peut compter.

1°. On n'avait d'abord annoncé que deux volumes, & cependant il y en aura trois, pour lesquels MM. les souscripteurs ne paieront pas plus que pour les deux dont il a été fait mention.

2°. Le premier volume ne sera délivré qu'au premier décembre prochain , sans aucun renvoi ; l'augmentation de travail ayant retardé d'un mois l'impression , qui sans cela aurait été achevée à la fin d'octobre.

3°. Les personnes qui voudront souscrire en écrivant franco à ladite société , s'engageront à prendre cet ouvrage.

4°. En recevant le premier volume , on paiera 12 l. de France , ou 8 l. de Suisse , &

la même somme en recevant le second volume. Le troisième sera délivré gratis.

5°. Ceux qui n'auront pas souscrit à tems, paieront 36 l. de France, ou 24 l. de Suisse, pour l'ouvrage entier.

VII. *Pensée anglaise à Josephine.*

VIVONS , crois-moi , vivons pour nous ,

• Laissons là l'espèce inhumaine

De ces hommes qui sont si fous ;

Elle est injuste , dupe , ou vaine :

Un rien excite son courroux ,

Un rien aussi tôt la ramene

A des sentimens bien plus doux.

Et quel fonds faire sur ces têtes

Sans énergie & sans vigueur ?

Le calme habite dans mon cœur :

Leur souffle amene les tempêtes ,

Et bouleverse mon bonheur.

Que je les plains , ma Josephine ,

Ces êtres orgueilleux & vains ,

Qui s'honorent du nom d'humains ,

Vous disent leur ame divine ,

Et dont les fronts sont si fereins ,

! ! Lorsque leur main vous assassine !

Voilà ce roi de l'univers ,
 Si grand , si noble , si superbe !
 L'insecte enseveli sous l'herbe
 N'a ni ses maux , ni ses travers.
 Celui-ci végete , sommeille ;
 Pour lui l'amour n'est qu'un plaisir ,
 Hélas ! & l'homme ne s'éveille ,
 Que pour mal faire , ou pour souffrir.

*Vers de M. l'abbé de Maucroix , à l'âge de
 quatre-vingts ans.*

CHAQUE jour est un bien que du ciel je reçois ;
 Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne ;
 Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi :
 Et celui de demain n'appartient à personne.

*Impromptu fait à la cour en voyant des por-
 celaines.*

FRAGILES monumens de l'industrie humaine ,
 Hélas ! tout vous ressemble en ce brillant séjour ;
 La beauté , l'amitié , la faveur & l'amour ,
 Sont des vases de porcelaine.

Par M. DE BONNARD.

Le sieur Louis Venel , d'Orbe en Suisse ,
 muni d'attestations de gens de qualité & de

probité, offre au public un remède assuré contre le ver solitaire. Il enverra son remède aux personnes qui le désireront, en lui indiquant leur âge, pour le prix de 8 livres, lettres & argent *franco*. Il débite aussi, à 5 batz la dose, un vermifuge très-efficace contre toute autre espèce de vers.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

) T U R Q U I E.

Constantinople. A la réception de l'affligeante nouvelle que le grand-visir avait été lâchement abandonné par 140 mille hommes de son armée, il se tint un grand divan en présence du grand-seigneur, dans lequel il fut unanimement résolu d'expédier à ce général, plein pouvoir de conclure la paix aux conditions les moins défavantageuses possibles. Trois jours après, un officier Janissaire ayant apporté les préliminaires, tels que le grand-visir avait été obligé de les accepter, se voyant avec le reste de son armée enfermé par les Russes & sans vivres, ils furent ratifiés, & le muphti les approuva par un *fetfa*, dans lequel il déclarait que puisque les troupes Ottomanes refusaient de combattre l'ennemi, on se voyait dans la nécessité de faire la paix. Depuis lors on a suspendu toutes les dispositions guerrières, & rejeté la proposition de faire un nouvel effort pour tâcher de dégager l'armée du

H

grand-visir. La Porte garde le silence sur les conditions de cette paix : on les croit en général les mêmes que celles que la Russie avait précédemment exigées dans les deux congrès ; & quoique le peuple ne puisse pas se flatter à cet égard , il ne laisse pas que de témoigner sa joie de se voir délivré d'une guerre presque toujours malheureuse. On a eu avis qu'en exécution des articles convenus, l'armée Turque a quitté le poste fatal de Schumla , & que son avant-garde a passé le mont Balkan , pour se rendre à Andrinople. Le prince Radziwyl & les officiers de sa suite n'ont pu obtenir la permission de se rendre dans cette capitale , où se trouvent quelques anciens confédérés de Bar peu accueillis.

La désertion de la plus grande partie des troupes Ottomanes est aussi extraordinaire que les excès commis par ces soldats indisciplinés sont affreux. Après avoir quitté leurs drapeaux , pillé le camp & les tentes de leurs propres officiers , saccagé tout ce qui se trouvait sur leur route , ils se sont présentés aux portes de cette capitale , & ont menacé le gouvernement ; en sorte que l'on a été obligé de leur accorder le passage , pour retourner dans leur pays. Le grand-visir avait eu la précaution d'envoyer à Andrinople la caisse militaire , la chancellerie

& l'étendard de Mahomet ; mais son artillerie presque toute entiere est tombée entre les mains de l'ennemi. Le reis-effendi du camp a perdu tous ses effets, & couru risque de la vie. A son retour ici , il a été déposé & exilé, de même que le caïmacan , & plusieurs des principaux ministres de la Porte.

R U S S I E.

Petersbourg. Le colonel comte de Romanzow , fils du général comte de ce nom , & le major prince de Gagarin , arriverent le quatrieme août en cette capitale , avec l'importante nouvelle de la paix conclue entre la Russie & la Porte , laquelle fut annoncée au peuple par des décharges d'artillerie. Quelques jours après, le prince Repnin en a apporté la ratification. Cet événement a donné lieu à une publication en forme , & à des démonstrations de la plus vive joie. Les fêtes seront cependant renvoyées jusques au retour du général de Romanzow , qui , en exécution du traité conclu , doit avoir déjà repassé le Danube.

Deux régimens d'infanterie , un de hussards & deux corps de cosaques , ont reçu ordre de se mettre en marche , & de prendre la route de Moscou. On les croit destinés à renforcer les troupes que l'on oppose aux rebelles pour arrêter leurs progrès. Ceux-ci ayant Pugatschew à leur tête , &

après avoir caché leur marche aux Russes, se font présentés tout-à-coup devant Cazan; enforte que le gouverneur & le commandant n'ont eu que le tems de se réfugier dans le château. Ils étaient sur le point de se rendre, lorsque le colonel Michelson, à l'aide de quelques troupes qu'il avait rassemblées, a réussi à les délivrer, en forçant les rebelles d'abandonner cette ville : ce qu'ils n'ont fait qu'après l'avoir presque réduite en cendres.

On prétend qu'outre les principaux articles précédemment rapportés de la paix conclue avec les Turcs, on est convenu des suivans : l'indépendance de la Crimée, excepté que le cham des Tartares recevra l'investiture du grand-seigneur; la démolition des fortifications d'Ockzacow & de Bender; le libre exercice de la religion grecque dans toutes les provinces de l'empire, & dans cette capitale, où il sera construit une église à l'usage de ceux qui la professent; une amnistie générale en faveur de tous les gens qui se sont déclarés pour la Russie; enfin, quarante-un millions de roubles pour les fraix de la guerre, jusqu'au remboursement desquels la Valachie & la Moldavie resteront entre les mains des Russes. On assure même qu'il a été pourvu à la sûreté des peuples de ces deux provinces. Ils éliront leurs princes respectivement. Ceux-ci recevront

l'investiture de la Porte, & lui paieront un tribut annuel de 150 bourfes. La Russie aura des réfidents à Bucharest & à Jassy, chargés de veiller au bien-être de ces pays là. Toutes ces conditions doivent être exécutées avant le 25 du mois de septembre. Afin d'en assurer les effets, une escadre de vaisseaux Russes restera à Paros, sous le commandement du vice-amiral Greigh, tandis que l'amiral Spiritow ramenera le reste de la flotte dans la Baltique. L'amiral Kinsbergen a ordre de conduire son escadre à l'embouchure du Volga, & le général Russe qui commande dans la Crimée, de rester dans les postes qu'il occupe.

S U E D E.

Stockholm. La récolte en grains ayant été cette année très-abondante dans ce royaume, S. M. en a permis l'exportation, ce qui n'a pas eu lieu depuis très-long-tems. Une compagnie s'est formée à Gothembourg pour la pêche de la baleine au détroit de Davis, & sur les côtes du Groenland, & le roi a accordé des primes pour ceux qui se distingueront par leurs succès en ce genre d'industrie.

P O L O G N E.

Varsovie. Le projet de l'établissement d'un conseil permanent dans ce royaume, proposé il y a plusieurs mois à la délégation par les

ministres des trois cours copartageantes , & que l'on croyait oublié en quelque sorte , à cause des oppositions qu'il avait effuées d'abord , vient enfin d'être réalisé pour avoir son plein & entier effet , ayant été accepté tant par les délégués au nom de la nation que par S. M. Dès que la délégation eut repris ses séances , les ministres des trois cours lui firent remettre une note dans laquelle , après avoir insisté sur la nécessité & les avantages d'un tel conseil national , & exposé historiquement les nombreuses sollicitations de leur part pour en procurer l'établissement , ils déclarèrent qu'ils ont reçu des ordres précis de leurs cours respectives , de ne plus souffrir de détails sur cette matière , & qu'ainsi ils ne seront pas responsables , aux yeux de la nation , des malheurs qui lui arriveront par la rentrée des troupes étrangères ; ne voulant désormais admettre aucune représentation relativement aux prérogatives royales , &c. Après la lecture de cette note pressante , les délégués convaincus qu'il ne leur restait aucune espérance d'é luder , ni même de différer l'acceptation du conseil permanent , résolurent d'envoyer une députation au roi , pour savoir ce que S. M. pensait , & du projet en lui-même & des menaces des trois ministres. Les députés admis à son audience , & ayant exposé le sujet de

leur mission, le roi chargea son chancelier de leur faire connaître par une réponse très-détaillée, tous les efforts que S. M. avait cru devoir faire pour maintenir la constitution actuelle, & les prérogatives royales, de même que leur peu de succès, & les menaces réitérées dont on avait usé à son égard pour l'obliger à y déroger, en violant le traité librement fait entre le roi & la nation ; en ajoutant que dès le mois de décembre dernier, les trois ministres avaient déclaré à S. M. que si elle n'acceptait pas tous les articles du projet, les ordres allaient partir sur-le-champ pour les trois armées, & qu'ainsi elle se rendrait coupable de la ruine entière de sa patrie ; qu'enfin, le roi informé que la même dénonciation venait d'être renouvelée à l'assemblée des députés, en fixant même le jour auquel elle devait souscrire au projet du conseil national, S. M. déclarait : *qu'elle ne voulait pas attirer de nouveaux malheurs sur le pays, en cherchant à maintenir ses prérogatives ou en s'opposant à l'établissement du conseil permanent.*

Les députés ayant rendu compte à la délégation des sentimens du roi, le projet de ce conseil, qui renverse l'ancienne constitution de la Pologne & enlève au trône ses plus belles prérogatives, fut accepté le 8 août. Quoiqu'on en ait rapporté précédemment

les principaux articles , il est nécessaire de les rassembler ici , & d'en donner une connaissance exacte. Ils sont au nombre de huit, & portent ce qui suit :

1. S. M. choisira les évêques , palatins , castellans & ministres , parmi trois candidats élus au scrutin par le conseil permanent. 2. A cet article près , le roi gardera toute la distribution ecclésiastique , comme du passé , sans aucune diminution , excepté que pour les places dans les commissions de la guerre & du trésor , dont il disposait jusqu'à ce jour dans l'interstice des diètes , il admettra cet article de la même manière dont il est énoncé dans l'article premier pour les sénateurs & ministres. 3. Dans le militaire , le roi conservera la nomination aux compagnies polonaises & celle des officiers dans les quatre compagnies qui portent son nom parmi les troupes du pied polonais. Du reste pour les avancements , l'ancienneté sera désormais la règle ordinaire. Cependant il sera libre au roi , aux généraux & à chaque membre du conseil de proposer au concours le candidat qu'ils voudront. 4. S. M. renoncera à la distribution des biens royaux , à condition que les privilèges actuels des deux sexes seront maintenus , jusqu'à la fin de leur vie dans la jouissance de ces biens , & qu'ils ne pourront plus être donnés par personne comme

gratification à des particuliers ; mais qu'ils feront convertis au besoin de l'état en général de la maniere la plus avantageuse au bien public , & de l'avis du roi. 5. La diete nommera le conseil permanent par la voie du scrutin. 6. Dans le cas présent, S. M. voudra bien s'arranger avec les trois ministres étrangers pour la nomination des sénateurs & ministres d'état , & des membres de l'ordre équestre qui doivent entrer au conseil permanent. 7. Il sera porté une loi nouvelle, par laquelle les quatre régimens des gardes rentreront sous l'autorité militaire de l'état, de la même maniere que du tems d'AUGUSTE III , c'est-à-dire en conservant le nom & les honneurs des gardes & sans être obligés à aucun nouveau serment , avec cette différence que les grands généraux avaient alors seuls le commandement militaire , & qu'aujourd'hui ils le partageront avec la commission de guerre , & seront également soumis à l'autorité du conseil permanent. En revanche on assurera au roi une somme annuelle qui suffise à la paie de 2000 hommes, dont S. M. pourra disposer à sa volonté , & qui ne dépendront absolument que d'elle. Cette somme ne fera point prise sur le dédommagement de la part de ses revenus qu'elle perd par le démembrement du royaume. 8. On s'assemblera chez le roi pour régler le quo-

modo du conseil permanent. Les trois ministres promettent à S. M. qu'ils ne feront ni ne laisseront faire aucun règlement, aucune loi qui apporte la moindre diminution aux prérogatives royales, au-delà du contenu de ces articles. L'arrangement du conseil permanent & de toutes les autres affaires d'état sera fait par les trois ministres de l'agrément du roi. 9. Aussi-tôt que S. M. se sera engagée à ne point s'opposer aux articles ci-dessus énoncés, le baron de Stakelberg donnera ses ordres pour que le tribunal actuel de Lithuanie ne soit plus empêché de reprendre ses fonctions.

Tel est donc le plan général selon lequel la Pologne devra être gouvernée désormais. Il a été représenté par les ministres des trois cours, comme le seul moyen de rétablir l'égalité entre les trois ordres de l'état, & de faire observer les loix établies par les dietes, & qui déposées en des mains faibles ou partiales, restaient sans exécution. Nous croyons ne pas pouvoir nous dispenser de consigner encore dans ce journal le billet que le roi écrivit au baron de Stakelberg, ministre de Russie, daté du 11 décembre de l'année dernière, après la conférence dont on a parlé, & qui peint d'une manière si touchante l'amertume de sa situation, de même que sa façon de penser. En voici le contenu.

“ Vous venez d’être l’instrument du cruel sacrifice dont je suis la victime innocente. Vous avez vu toute l’amertume de ma douleur. Sans doute , vous avez compati vous-même à ma peine , & vous devez desirer d’y apporter remède & de l’adoucir ; mais cela est impossible , si l’impératrice ne me rend pas son amitié. Travaillez-y , je vous en conjure : je suis malheureux de trop de façons , & depuis trop long-tems , pour qu’enfin elle n’en soit pas touchée. Ce dernier coup , je l’avoue , m’a percé le cœur , parce qu’il attaque ma dignité , & sur-tout parce qu’il me vient directement d’elle , d’elle envers qui mon cœur n’eut jamais de torts. Mais enfin , si même elle a pu m’en supposer , j’ai expié , je crois , assez cruellement cette funeste erreur. Je vous prie encore , monsieur , de rendre à l’impératrice un compte fidele de ma situation , de celle de tout ce qui me touche de plus près , & de celle de la Pologne entière , qui est si accablée , qu’elle est hors d’état de m’aider moi-même. Je ne vous en demande pas davantage ; car , malgré l’extrême bonheur qui environne votre souveraine , je crois pourtant encore son ame au-dessus de sa fortune , & qu’elle fait se mettre à la place des malheureux. „

Le maréchal Poninski , à qui la création du conseil permanent va assurer le plus grand

crédit, en a fait éclater sa joie publiquement. Cependant ses vues ne se sont réalisées qu'en partie. Il aspirait à être maréchal perpétuel de ce corps, comme le prince Sulkowski à y remplir les fonctions de secrétaire, sur le même pied l'un & l'autre, avec des appointemens très-considérables. Mais la pluralité des suffrages a prévalu contre leurs prétentions ; & pour conserver à la grande Pologne & à la Lithuanie le droit de donner alternativement des maréchaux à l'assemblée des états du royaume, il a été résolu, après les plus vifs débats, que le maréchal de l'ordre équestre sera changé tous les deux ans, & que l'on en diminuerait les appointemens. Il s'agit aussi de décider si les dissidens, appuyés par les cours alliées, seront admis dans le conseil permanent.

Les affaires de la ville de Dantzic sont toujours dans le même état d'incertitude. Le comte Golowkin, ministre de Russie, continue à y résider. Deux délégués de la diette Polonoise y sont arrivés, pour conférer avec une députation du magistrat sur les moyens de sortir d'une position aussi critique.

Un courrier arrivé depuis peu de Petersbourg, a apporté la nouvelle que non-seulement les rebelles avaient été entièrement défaits, mais que de plus Pugatschew lui-même, trahi par un de ses amis, avait

été fait prisonnier , & qu'on le conduisait dans cette capitale.

A L L E M A G N E.

Berlin. Le roi , accompagné de S. A. R. le prince de Prusse , de S. A. le prince Frédéric de Wurtemberg , & du général baron de Lentulus , partit le 15 août pour la Silésie , après avoir fait exécuter à Potsdam une manœuvre particulière qui a duré quelques jours. S. M. a ordonné l'achat de 7000 chevaux Turcs pour les hussards , & plusieurs officiers se sont rendus pour cet effet en Moldavie & en Valachie. La grossesse de la princesse royale héréditaire de Prusse a été déclarée à la cour de Berlin , & l'on a commencé , selon l'usage , des prières publiques à cette occasion.

F R A N C E.

Paris. De nouveaux changemens sont encore survenus dans le ministère. Le roi a fait redemander les sceaux à M. de Meaupou , en le reléguant à sa terre de Roncherolles , & les a remis à M. Hue de Miromenil , ancien premier président du parlement de Rouen. L'abbé Terray a de même été exilé à son château de la Mothe , & la place de contrôleur général a été confiée à M. Turgot , avec la qualité de ministre d'état. Le département de la marine , auquel ce dernier avait d'abord été nommé , a passé à M. de Sartines ,

lieutenant-général de police , qui a eu pour successeur dans cet emploi M. le Noir , maître des requêtes. Toutes ces nominations ont causé une joie excessive aux habitans de cette capitale , & on a été obligé d'arrêter les démonstrations de leur haine contre les ministres disgraciés. Les principales créatures de ces derniers ont perdu leurs emplois ; l'archevêque de Paris a été relégué à Conflans. D'un autre côté , M. le duc de Choiseul a été rappelé au conseil par ordre du roi , & S. M. a terminé l'exil de MM. de la Chalotais , & de divers autres citoyens estimables par leur patriotisme : on a observé que le nouveau garde des sceaux ne s'est pas fait reconnoître au parlement actuel ; & l'on continue à espérer que l'ancien sera rétabli.

S U I S S E.

Berne. M. le brigadier Tscharnier , colonel du régiment de ce nom au service de S. M. le roi de Sardaigne, a été élevé par ce monarque au grade de lieutenant-général.

LL. EE. du sénat ont nommé à la seconde chaire de professeur en théologie , dont nous avons annoncé la vacance , M. Daniel Louis Stouder , pasteur à Lyss. Il avait été reçu au saint ministère en 1752 , & élu proviseur à Berne en 1754. Après quoi il fut pourvu du pastoral de l'Isle en 1756 , & ensuite de celui de Lyss en 1764.

Samedi 10 de ce mois , à 4 heures 6 minutes après midi , on éprouva dans cette ville deux secousses de tremblement de terre , & quelques minutes après une troisième , moins sensible. Le barometre était à 26 pouces 8 lignes , & le thermometre à sept degrés au-dessus du tempéré. Le même phénomène a eu lieu en différens endroits , non-seulement du canton , mais encore des autres états de la Suisse , & dans les villes de Zurich & de Bâle. On a distingué à Neuchatel d'abord un tremoussement perpendiculaire , & ensuite un balancement horizontal. Le tems était alors calme & l'air étouffé. Les avis de Stuttgart & de Tubingue , portent qu'à la même date on y avait aussi senti un tremblement de terre. On n'a pas appris qu'il ait causé aucun dommage dans aucun des lieux que l'on vient d'indiquer. Mais il n'en a pas été de même du bourg d'Altorff , capitale du canton d'Ury. Le même jour 10 de ce mois on y ressentit à 3 heures , à 7 heures & à 11 heures du matin , des secousses dont la violence allait en augmentant , sans cependant produire des effets fâcheux. Mais à 4 heures 30 minutes après midi , de nouvelles secousses qui durèrent pendant deux minutes ébranlèrent toutes les maisons. La grande église fut très-maltraitée , & le clocher se fendit ; l'hôtel-de-ville a aussi extrêmement souffert. Il y a eu grand

nombre de cheminées abattues , & plusieurs édifices particuliers presque ruinés. L'église paroissiale de Sirinxen , à deux lieues du bourg , a été renversée , de même que d'énormes masses de rochers le long du lac. Le lendemain on éprouva encore à minuit , & à 3 heures , de nouvelles secousses , mais moins violentes ; d'autres ont eu lieu depuis lors , & toujours en diminuant. On a ordonné des prières & des processions. Toutes les maisons du bourg ont été abandonnées pendant deux jours & deux nuits. On ne se rappelle pas que ce canton ait jamais essuyé de tremblement de terre si violent ni si funeste , & il n'est pas encore possible d'évaluer les pertes qui en ont résulté pour le public & les particuliers.

Manheim. Le 162^e tirage de la loterie électorale Palatine s'est fait le 25 août en la manière accoutumée. Les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune , sont :

40. 25. 76. 68. 69.

Le 163^e tirage a été exécuté de même le 15 septembre , & les numeros sortis sont :

36. 67. 1. 87. 77.

F I N.